

METEOROLOGIE  
Neige et pluie verglaçante  
Doux  
Min.: 25 - Max.: 32  
Gracieuseté de  
Shearer Lumber  
Co. Ltd.  
MONTREAL

FETE DU JOUR  
SS. Romain et Lupicin  
Les libraires  
F. PILON INC.  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau



Rue Michelet, à Alger, les passants remarquent à peine la présence d'un cadavre. C'est que, depuis quelques jours, les victimes du terrorisme ne se comptent plus. (Photo UPI)

## Paris s'emploie à éliminer le terrorisme, à rassurer l'Européen

**Tout peut maintenant se produire, tout ou rien!**  
Par JEAN TANTURIER  
envoyé spécial du Devoir

ALGER. — On ne sait plus trop quoi penser des réactions possibles des deux communautés lorsque l'armistice sera signé et le protocole des accords publié et largement diffusé à travers toute l'Algérie. Tout est à redouter, comme il est possible que rien ne se produise. L'OAS se plaint à dire et redire que la signature n'apportera rien de nouveau au problème et qu'elle poursuivra son action en l'amplifiant au fil des prochaines semaines. Mais tout cela est-il vraisemblable?

Depuis quelques jours, les attentats se font de plus en plus nombreux. Des grèves succèdent à cette situation fait que les deux communautés commencent à se laisser de ce climat. Il est alors possible que la fameuse "dynamique de la paix" du président de Gaulle soit quelque chose de palpable.

L'OAS, qui n'est pas sotte, attend à Alger un attentat toutes les trente minutes! Le résultat le plus clair de cette situation fait que les deux communautés commencent à se laisser de ce climat. Il est alors possible que la fameuse "dynamique de la paix" du président de Gaulle soit quelque chose de palpable.

Le résultat le plus clair de cette situation fait que les deux communautés commencent à se laisser de ce climat. Il est alors possible que la fameuse "dynamique de la paix" du président de Gaulle soit quelque chose de palpable.

## Le différend ferroviaire est au stade de la conciliation

OTTAWA. — Les représentants du Canadien National et du Pacifique Canadien ainsi que ceux des syndicats groupant 110,000 employés non itinérants ont réuni hier l'intervention d'un conciliateur fédéral pour faciliter le règlement de leur dispute. Hier soir, on a appris, de source sûre, qu'Ottaga désignerait sous peu un conciliateur.

## "Aucun fonctionnaire ne sera maltraité"

QUEBEC. (DNC) — "Je n'ai aucunement l'intention de permettre qu'un seul fonctionnaire provincial soit jeté dans le chemin", a déclaré hier, le premier ministre, M. Jean Lesage, alors que la Chambre a adopté à l'unanimité, en troisième lecture, le projet modifiant la loi régissant les pensions aux fonctionnaires provinciaux.

M. Armand Maltais, député de Québec-Est, a plaidé pour les fonctionnaires qui devront automatiquement prendre leur retraite, le 1er avril prochain, et qui n'auront pas contribué pendant dix ans au fonds de pension. Il y a, selon lui, un

## UNE DOUCHE D'EAU FROIDE SUR LE PROJET D'UNE LOTERIE PROVINCIALE

# Fulton: "Lesage a manqué aux conventions! Toutes les provinces seront consultées"

**La C. de C. du Canada tient un 2e référendum sur les loteries**

La Chambre de commerce du Canada procède à un nouveau référendum sur les loteries, d'ici le 13 mars. Elle a déjà eu recours à cette consultation populaire dans les plus démocratiques parmi ses 800 chambres locales. Le bulletin de consultation est accompagné d'une liste d'opinions, pour ou contre, que la Chambre de commerce du Canada n'appuie pas nécessairement.

Ainsi, les Chambres de commerce de tout le pays devront se prononcer sur les loteries ou "sweepstakes" légalisés sous le contrôle du gouvernement. Voici quelques-unes des opinions qui servent de guide à la consultation populaire de la Chambre de commerce du Canada.

Un grand quotidien de langue française de Montréal a obtenu 59,822 voix en faveur des loteries et seulement 149 contre, lors d'un référendum chez ses lecteurs.

Les loteries existent depuis longtemps dans de nombreux pays, certains sous différents noms en français, l'Irlande, la Suède, la France, l'Australie, l'Allemagne, la Suisse, le Mexique, Porto-Rico et certains Etats américains. L'entente nécessaire, les lois, les centres culturels bénéficient des loteries légalisées; en Irlande, 250 hôpitaux puisent des revenus aux "sweepstakes". Les hôpitaux australiens sont également favorisés de revenus de 25 millions de dollars par la vente de tickets publics de l'Australie.

La pratique légale du jeu et des machines à sous au Canada et du gouvernement n'en tire aucun revenu. Des millions de dollars de revenus sont versés par les Canadiens aux loteries d'Irlande et du Royaume-Uni. Les revenus de ces loteries s'élevaient à 25,000,000 par an aux "sweepstakes" irlandais.

Les adhésions aux loteries ont augmenté au cours de ces dernières années, sans compter des centaines de millions de dollars de revenus de ces machines à sous. Les revenus de ces machines à sous sont destinés à des fins charitables. De nombreux hôpitaux reçoivent ainsi des millions de dollars de revenus, sans compter les millions de dollars de revenus de ces machines à sous.

Comme dernier argument, l'on signale le danger que des escrocs puissent profiter de la confiance rigoureuse visant à assurer un contrôle gouvernemental efficace.

OTTAWA. — Le ministre de la justice, M. Davie Fulton, s'est dit étonné d'apprendre que M. Lesage ait pu dire, au moins d'après les propos qu'il lui prête, qu'il a fait des représentations "officielles" au nom du gouvernement d'Ottaga, quant à la possibilité d'instituer une loterie provinciale dans le Québec.

Il a accusé le premier ministre de la province de Québec de manquer aux conventions établies entre les hommes publics et d'avoir dévoilé le contenu d'une correspondance "personnelle" échangée entre lui et le chef du gouvernement québécois.

M. Lesage a en effet déclaré lundi qu'il attendait qu'Ottaga lui fasse connaître ses vues relativement à la possibilité d'amender le code pénal pour permettre la création de loteries provinciales.

Il répondait alors à la Fédération des travailleurs du Québec qui, dans le mémoire qu'elle présentait au gouvernement provincial, suggérait au gouvernement de la province "de faire pression auprès du gouvernement de la province de Québec pour obtenir un amendement au code pénal autorisant la création d'une loterie provinciale dont les revenus serviraient à financer partiellement la sécurité sociale".

M. Lesage a alors déclaré qu'il avait écrit, le 24 janvier, au ministre de la justice, M. Fulton, lui demandant d'accorder une considération sérieuse et officielle à cette demande. Il a ajouté qu'il en avait d'abord parlé avec M. Fulton, lors de la conférence fiscale fédérale-provinciale de 1960. Par la suite, il avait écrit le ministre de la justice, M. Gérin-Lajoie, de continuer les démarches.

Toutefois, il y a plus d'un an que l'affaire est en branle et nous n'avons pas eu de réponse, de dire M. Lesage. "Il n'est pas pressé", de commenter un délégué de la FTQ. "Pas de commentaires", d'ajouter M. Lesage.

Réactions de M. Fulton  
Interrogé aux Communes à cet égard, M. Fulton a convenu hier qu'il a abordé cette question "avec des membres du gouvernement de Québec" et qu'il a échangé avec eux quelques lettres de correspondance. "Tout se fit à titre officieux, dit-il, sur une base personnelle et fut d'une nature générale seulement".

"J'ai reçu deux lettres: l'une de M. Lesage et l'autre de M. Gérin-Lajoie. Les deux étaient précédées de la mention "personnelle". M. Fulton se dit donc étonné d'apprendre que M. Lesage ait pu dire, au moins d'après les propos qu'il lui prête, qu'il a fait des représentations "officielles" au nom du gouvernement d'Ottaga, quant à la possibilité d'instituer une loterie provinciale dans le Québec.

Lucien Tremblay veut défendre la langue française

QUEBEC. (D.N.C.) — M. Lucien Tremblay, député U.N. de Maisonneuve, s'est fait hier, le défenseur de la langue française alors que le comité des bills étudiait un projet modifiant la loi du Barreau.

Des l'article 6, M. Tremblay a prétendu combattre un "anglicisme". "On ne traduit pas, a-t-il dit, le même décalé par 'the same day', mais par 'the same time lapse'".

Après discussion entre le procureur général et Mme Claire Casgrain, M. Tremblay a admis: "Je peux bien retirer mon objection, si mon affaire n'est pas bonne".

M. Lapalme: "Vous serez peut-être plus chanceux plus tard..."

A l'article 54, le député de Maisonneuve est de nouveau intervenu: "Je ne veux pas couper le courant, ne craignez pas; mais je m'oppose à l'expression 'compétent à'. On doit dire: 'apte à signer'. Surprise et rire. Les représentants du Barreau déclarent: 'On peut être apte à signer, sans être compétent!'"

M. Tremblay: "Comment ça? Attendez donc. Vous ne voyez pas que le procureur général est en délibération."

M. Lapalme se fait apporter un Larousse.

Après le procureur général, c'est M. Pierre Laporte qui consulte le dictionnaire. Le député de Chambly déclare qu'il ne peut accepter le "apte à" de M. Tremblay, tandis que M. Lapalme trouve cette expression très française.

Les femmes vont plaider pour la paix à Ottawa

"La voix des femmes", mouvement présidé par Mme Thérèse Casgrain, se rendra à Ottawa le 7 mars. La démarche à laquelle on a donné le nom de "train de la paix", a pour but de présenter un mémoire à M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, réclamant l'abolition des armes nucléaires. Le convoi transportant les représentants du mouvement s'arrêtera dans toutes les petites gares le long du chemin, dans le but d'attirer l'attention de la population sur la cause que "la voix des femmes" veut défendre.

JOHNSON: 13 bills annoncés n'ont pas encore été soumis

QUEBEC. — Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a demandé hier au gouvernement de soumettre le plus tôt possible à l'Assemblée législative le texte de 13 projets de loi, mentionnés dans le discours du trône et qui n'ont pas encore reçu première lecture.

M. Johnson a expliqué qu'il tient à ce que les membres de l'opposition aient le temps d'étudier les bills entre les nombreuses séances du comité qui entreprendra aujourd'hui l'étude du bill de Montréal.

d'amender le code pénal de façon à autoriser l'organisation de loteries par le gouvernement provincial. J'ai signalé aux chefs de tous les partis que nous ne les avons pas consultés et je ne suis donc pas en mesure d'émettre une opinion officielle.

"De plus, la façon dont M. Lesage s'est permis de dévoiler le contenu d'une correspondance personnelle démontre aux yeux de tous que le premier ministre n'a pas consulté les autres. Nous ne sommes pas consultés et je ne suis donc pas en mesure d'émettre une opinion officielle."

Le premier ministre a dit que l'étude des bills de Montréal et de la Corporation de Montréal métropolitain était pour l'instant la chose la plus urgente.

Au nombre des 13 projets de loi mentionnés par M. Johnson, notons celui d'une loi des hôpitaux et la création d'une société générale d'investissement.

M. Lesage a répondu que la préparation de ces projets d'loi est en cours mais qu'il n'y avait que 24 heures dans une journée et qu'il désirait les étudier avec ses collègues avant de les présenter à l'Assemblée.

M. Johnson a expliqué qu'il tient à ce que les membres de l'opposition aient le temps d'étudier les bills entre les nombreuses séances du comité qui entreprendra aujourd'hui l'étude du bill de Montréal.

M. Lesage a répondu que la préparation de ces projets d'loi est en cours mais qu'il n'y avait que 24 heures dans une journée et qu'il désirait les étudier avec ses collègues avant de les présenter à l'Assemblée.

M. Johnson a expliqué qu'il tient à ce que les membres de l'opposition aient le temps d'étudier les bills entre les nombreuses séances du comité qui entreprendra aujourd'hui l'étude du bill de Montréal.

relations diplomatiques mutuelles. L'ouverture de missions diplomatiques en Afrique française.

On peut dire que nous avons vécu, depuis quelque temps, des "jours français" aux Communes. En effet, jeudi dernier, le gouvernement Diefenbaker annonçait le départ de sept professeurs d'enseignement technique (dont cinq pour le Cameroun, incidemment) en vertu du plan d'aide à l'éducation dans les pays d'Afrique française adopté au cours de la dernière session. Ce plan, pour lequel des montants annuels de \$300,000 sont votés, fait pendre au programme d'un million de dollars adopté pour les pays du Commonwealth. Vendredi, le ministre des affaires extérieures demandait un crédit supplémentaire de l'ordre de \$15,000, pour l'Association internationale des universités de langue française. Hier, avec la nomination de M. Charpentier dans quatre pays de langue française, M. Green laissait entrevoir bientôt une expansion de nos relations diplomatiques avec d'autres républiques de l'Afrique française.

De plus, M. Green annonce aussi l'établissement de missions diplomatiques au Togo et au Sénégal. C'est le haut commissaire du Canada au Ghana qui sera ambassadeur au Togo. Le haut commissaire canadien en Nigeria sera ambassadeur du Canada au Sénégal, en plus d'être accrédité en Sierra Leone.

A ce jour, notre pays a donc établi des relations diplomatiques avec 15 pays d'Afrique. Nous espérons, de souligner M. Green, que grâce à l'accréditation d'ambassadeurs non résidents, dans le cas de nos deux chefs de mission au Ghana et à Lagos, nous pourrions établir des relations diplomatiques avec d'autres républiques de langue française de l'Afrique occidentale.

Le ministre des affaires extérieures a profité de la circonstance pour exposer ses vues sur l'Afrique française. La décision fut prise d'établir des relations diplomatiques avec ces pays d'Afrique française à cause de l'influence croissante de l'Afrique dans les affaires mondiales tant en Afrique qu'aux Nations unies. Les délégations africaines de langue française ont joué un rôle notablement constructif dans les délibérations de l'Assemblée générale et elles ont collaboré étroitement avec la délégation canadienne en vue de la solution de nombreux problèmes.

M. Green a tenu à faire remarquer qu'en tant que pays biculturel, le Canada avait un intérêt primordial à l'extension de l'influence de la pensée française dans le monde. "Partageant avec la France un héritage commun, dit-il, Le Canada et ces pays africains de langue française possèdent un intérêt commun dans l'établissement de

relations diplomatiques mutuelles. L'ouverture de missions diplomatiques en Afrique française. Voir page 2: M. FULGENCE

LE DEBAT SUR L'ECONOMIE  
Ottawa: deux autres motions de non-confiance

OTTAWA. — Deux motions de non-confiance ont été rejetées hier soir aux Communes. L'opposition demandait ainsi pour la troisième fois en deux jours un vote de confiance sur la politique économique du gouvernement.

Le critique financier du parti libéral, M. William Benidickson, a déclaré en présentant la motion de son parti que le gouvernement devrait adopter des mesures en vue de favoriser le développement normal de l'économie canadienne.

De son côté, le Nouveau parti démocratique, qui a présenté l'autre motion, a proposé l'application à un niveau plus élevé, du principe de la propriété publique et coopérative, dans le domaine des services publics, des richesses naturelles et en général, des entreprises qui servent toute la nation.

M. Benidickson a dit que le parti libéral ne pouvait appuyer la motion du NPD parce qu'elle était trop restrictive.

On se souvient que lundi, une motion de non-confiance, présentée par Mme Judy LaMarsh, libérale de Niagara, avait subi le même sort.

EN YOUGOSLAVIE  
Deux explosions dans une mine font 52 morts

BELGRADE. — Deux explosions dans la plus grosse mine de lignite de Yougoslavie ont entraîné la mort de 52 mineurs hier. Onze autres mineurs sont dans un état critique à l'hôpital tandis que deux autres manquent encore à l'appel. Les déflagrations ont retenu prisonniers 177 hommes mais, grâce au travail rapide des sauveteurs, 123 d'entre eux ont été rescapés. Les deux explosions, qui se sont succédées à court intervalle, sont survenues dans un local où des explosifs étaient entreposés. La plupart des victimes ont été suffoquées par des gaz qui se sont répandus par suite des deux explosions.

# La ville de Montréal réussira-t-elle à surmonter l'opposition de la banlieue?

Par Jean-Marc Laliberté

QUEBEC. — Une forte délégation de représentants de la ville de Montréal et des municipalités de banlieue a envahi la Vieille capitale hier pour participer à l'étude des bills soumis par la métropole pour amender sa propre charte et celle de la "Corporation de Montréal Métropolitain".

L'étude du bill de Montréal par le comité des bills privés de l'Assemblée législative débutera cet avant-midi. Quant au bill amendant la charte de la CMM il est inscrit à l'ordre du jour de demain mais il est encore impossible de dire s'il sera étudié cette semaine.

Le comité tiendra deux séances aujourd'hui et trois demain pour disposer du bill de Montréal. Si par un heureux hasard il pouvait disposer de ce bill qui comporte 105 articles avant la fin de la journée de demain il se peut que le bill de la CMM soit appelée immédiatement. Mais de l'avis des observateurs cela est peu possible.

Les bills soumis par Montréal, cette année, revêtent une importance toute particulière non seulement à cause des dispositions qu'ils contiennent mais aussi à cause de l'atmosphère créée autour de ces bills.

Depuis l'avènement de l'administration Saulnier-Drapeau au pouvoir les municipalités de banlieue, à tort ou à raison, craignent pour leur autonomie. Il est vrai qu'au tout début de leur mandat MM. Saulnier et Drapeau ont brandi la menace de l'annexion mais des leur voyage à Québec, l'an dernier, pour l'étude du bill de Montréal ils ont réalisé que même si logiquement on doit tendre à faire de l'île de Montréal une grande métropole unifiée, pratiquement un tel rêve est du domaine de l'utopie à cause des incidences politiques qui seront toujours assez fortes pour maintenir des fiefs ou réserves.

Les administrateurs municipaux de Montréal ont alors tourné leurs efforts vers la consolidation des forces de la métropole et aujourd'hui leur argument principal est que l'on doit fournir à Montréal tous les revenus nécessaires pour assurer son essor économique qui profite à toute la région. C'est une participation à cet essor économique que réclament maintenant des banlieusards les dirigeants montréalais.

Et l'une des premières mesures envisagées en ce sens est de garder à Montréal le produit de la taxe de vente perçue sur son territoire.

Cette disposition du bill de Montréal a ameuté les dirigeants municipaux de la banlieue. Il faut dire aussi qu'ils ont là une magnifique occasion de "marchander". Rapatrier les revenus de la taxe de vente qui sont actuellement distribués au prorata de la population sans tenir compte du produit de la taxe perçue dans chaque territoire, rapporterait en principe à Montréal environ \$4,000,000 par année.

Mais depuis 1935 les municipalités de banlieue ont accepté cette redistribution au prorata de la population parce qu'elle était à leur avantage. Maintenant que cet avantage disparaît certaines d'entre elles auraient peut-être la tentation de se tourner vers d'autres solutions.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

Voilà pourquoi les dirigeants municipaux de la banlieue ont tenu à ce que le bill de Montréal ne soit pas adopté sans leur accord. Ils ont donc insisté sur le fait que le bill de Montréal ne peut être adopté sans leur accord.

# D'UN OCEAN A L'AUTRE

## Un étranger à l'emploi d'Ottawa se déclare antiséparatiste

OTTAWA — L'urbaniste de renommée mondiale, M. Jacques Greber, qui a été chargé de façonner le visage de la capitale canadienne, est d'avis que le "Canada puise sa grande force dans les deux cultures apportées de France et d'Angleterre". Dans une conférence de presse, il a dit que "le séparatisme dont

j'ai entendu parler pendant mon présent voyage au Canada est une histoire toute à fait stupide." M. Greber, qui rentre en France, a cité l'exemple de la Suisse "avec ses trois langues et cultures" en demandant: "N'est-elle pas une nation très heureuse? Les Suisses, dit-il, parlent français, italien et allemand et toute l'administration se fait en trois langues." Le grand urbaniste qui est conseiller spécial de la Commission de la capitale nationale est catégorique au sujet du séparatisme: "Je considère que l'indépendance politique de la province de Québec en un Etat séparé des neuf autres provinces serait un désastre pour une jeune nation comme la vôtre. Vous m'avez demandé mon opinion comme un ami du Canada et de la province de Québec, je vous la donne en toute sincérité."

## M. Fulgence...

(Suite de la première page)  
plomatiques dans ces pays nous fournira une excellente occasion de renforcer ces liens naturels."

"Je pense aussi, continua M. Green, que nous trouvons à un champ d'action où le Canada peut rendre de grands services. En 1961, le gouvernement actuel a établi un programme annuel d'assistance à l'éducation dans les pays africains de langue française, programme que notre nouvelle mission diplomatique nous aidera à administrer. La nomination de M. Charpentier nous donnera une meilleure vue, par l'intérieur, des problèmes et des besoins de ces pays, particulièrement dans les domaines où l'expérience du Canada peut être de quelque utilité."

M. Charpentier résidera au Cameroun et il trouvera un pays où les deux langues, française et anglaise, sont utilisées, et sa propre connaissance de ces deux langues lui sera, ainsi qu'à nous tous, d'un grand service."

## Aucun...

(Suite de la première page)  
l'intention de permettre qu'il seul fonctionnaire soit jeté dans le chemin.

M. Johnson: Si un ministre le faisait?  
M. Lesage: Tous les cas me sont soumis, comme ministre des finances, responsable du programme des pensions.  
M. Johnson: Quand on met un employé civil dehors sans pension?  
M. Lesage: Chaque cas fait suite à une résolution de la Commission du service civil.  
M. Gahbas: C'est un organisme pas sérieux.  
M. Lesage: La Commission n'a pas de leçon à recevoir de celui qui ouvre la bouche à propos de tout et de rien pour dire des insignifiances!

## Tout peut...

(Suite de la première page)  
deva compter avec cette lassitude. Donc agir promptement, malgré elle. Et alors, elle pourrait se heurter à une armée décidée à en finir une fois pour toutes.

### L'armée décidée

Aujourd'hui les cadres de l'armée française hésiteraient à charger à fond contre l'OAS et ses partisans. Ceci pour la seule, simple et logique raison que personne ne peut ignorer l'angoisse des populations européennes à la veille d'un accord. Mais lorsque ces accords seront rendus publics et que chaque "pied-noir" pourra constater à quel point les rebelles ont mis de l'eau dans leur vin (certains indiscrets permettent de l'affirmer dès à présent), il ne sera plus possible de douter des chances d'une association étroite entre une Algérie indépendante associée à la France. Dès lors, ces cadres, excédés par les prétentions de l'OAS n'hésiteront plus à frapper contre la communauté européenne "plus têtue qu'un âne" et qu'il faut rendre raisonnable malgré elle.

### Lutte à outrance

On peut affirmer sans risque de se tromper qu'au lendemain de l'armistice, les forces de l'ordre françaises entreprendront un ratissage complet de toutes les grandes villes algériennes et que se reproduira la fameuse "bataille d'Alger", mais contre les Européens cette fois-ci.  
Car, avec le cessez-le-feu, l'armée se retrouvera l'arme au pied devant le FLN donc doublement disponible pour faire la lutte aux commandos OAS. Des plans d'une très grande complexité sont déjà mis sur pied, des renforts importants de soldats sont acheminés chaque jour vers les grandes villes pour l'heure "H" du jour. Ces plans sont tenus dans le plus grand secret mais il est probable cependant que l'OAS en possède une copie ou du moins les grandes lignes.

### Et le FLN

Parallèlement à l'action de l'armée, il y aura celle du FLN, qui cessera d'être un mouvement clandestin et pourra agir au grand jour. Le FLN est en train de se "faire descendre" ses chefs à Alger et les autres grandes villes du territoire algérien.  
L'OAS, remarquablement renseignée, abat quotidiennement plusieurs dirigeants FLN à tel point que les rebelles commencent à être inquiets et même à avoir peur de l'OAS... Il est donc probable qu'ils participeront activement à la chasse à l'OAS dès la signature de l'armistice.

### Agir vite

Toutes ces données devraient donc obliger l'OAS à agir plus rapidement qu'elle ne le voudrait et cette précipitation pourrait lui porter un coup, peut-être pas fatal, mais douloureux.  
L'OAS veut conserver l'Algérie française, mais on doit se demander si cette prétention débouche sur une solution politique. Or il ne semble pas y avoir de débouché dans ce sens, et cela une partie de la population européenne commencent à l'admettre, accluse à l'indépendance, mais osera-t-elle le dire tant que l'OAS demeurera une puissance respectable et vindicative.  
Dans ces conditions, deux théories. Ou bien l'OAS ne précipite pas son action, prend le risque de la lassitude et fait de l'obstruction systématique à longue haleine en France et en Algérie. Ou bien elle agit brutalement, lâche ses hommes dans la bataille, tente par tous les moyens de provoquer une réaction en France, suscite au besoin des incidents diplomatiques, bref joue le tout pour le tout au risque de se faire décapiter en quelques jours.

## Les Communes...

(Suite de la page 3)  
sion Champagne et ne désire qu'une seule catégorie de conseillers. Elle propose également de diviser le territoire de Montréal en une cinquantaine de districts électoraux égaux entre eux quant à la population. La Chambre de commerce croit en la nécessité d'une carte d'identité obligatoire pour les fins des élections municipales.

Elle croit qu'il faudrait former une commission de police composée du président du comité exécutif, d'un chef de l'opposition et d'un autre conseiller.  
Enfin, avec la Commission Champagne, la Chambre de commerce spéciale de recevoir les appels des citoyens à l'encontre des décisions du conseil concernant le zonage ou la réglementation de la construction. Elle croit aussi en la nécessité de rendre statuaire l'octroi de la plupart des permis et licences ordinaires émis par la municipalité.

## La ville de Montréal...

(Suite de la première page)

tation d'abolir la taxe de vente justement pour attirer plus d'établissements commerciaux dans leurs limites.

Il est vrai que la taxe de vente est imposée dans ces municipalités en vertu d'un règlement adopté à Montréal. D'ailleurs l'administration Saulnier-Drageau a révisé son texte de loi justement pour éviter que les municipalités deviennent libres de garder ou d'abolir la taxe de vente chez elles. Mais en dépit de cela il se pourrait que certains maires affirment leur droit à la liberté et réclament que chaque municipalité soit responsable de l'imposition de la taxe de vente. Si ce principe était reconnu Montréal pourrait en subir de conséquences assez graves.

D'autre part si l'on étudie la situation en province l'on pourra constater que le principe contraire a déjà été établi. Au cours des dix ou quinze dernières années plusieurs municipalités de province se sont vu imposer une taxe de vente parce qu'elles nuisaient à l'essor de leurs voisins qui elles avaient déjà la taxe de vente.

Les autres articles du bill de Montréal qui intéressent les municipalités de banlieue sont ceux concernant le métro et le pouvoir pour Montréal de prolonger ses rues hors de son territoire.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a exprimé sa surprise de voir les municipalités s'alarmer outre mesure dans ces deux cas. Il a souligné qu'en ce qui concerne le prolongement de ses rues hors de son territoire, Montréal a déjà ce pouvoir et que cette année la disposition du bill tend à réduire ce pouvoir en restreignant le prolongement de ces rues au territoire contigu à Montréal.

(Mais il faut souligner cependant que le bill ne dit pas "ouvrir ses rues" comme le stipule la charte actuelle mais "ouvrir des rues". M. Saulnier affirme qu'il s'agit là d'une erreur qui sera corrigée dès le début de l'étude du bill.)

Avec les nouveaux pouvoirs donnés à la Commission des affaires municipales qui servira désormais de tribunal d'arbitrage, il se pourrait que l'opposition des municipalités de banlieue est trop forte Montréal se résigne à remettre cette question entre les mains de la Commission.

Quant aux pouvoirs concernant le métro, les dirigeants montréalais insisteront certainement pour les obtenir car ils désirent ardemment éviter tout délai dans la mise en oeuvre de ce projet.

### LE ROLE D'ÉVALUATION

Les dispositions du bill qui demandent à la Législature de donner au Conseil municipal le pouvoir de geler le rôle d'évaluation déposé le 1er décembre dernier feront aussi l'objet d'une étude peut-être assez longue.

Les municipalités de banlieue sont intéressées en ce sens que plusieurs d'entre elles ont déjà rajusté leur rôle d'évaluation avec celui de Montréal conformément au rôle métropolitain. Si Montréal revenait à l'ancien rôle cela pourrait à tout le moins leur créer certains embêtements. Mais les plus affectés ce sont les Commissions scolaires. La loi les oblige à fixer leurs taux de taxes au tout début de l'année et si en mars Montréal retourne à l'ancien rôle, leur budget pourrait être débalancé. La Commission des écoles catholiques de Montréal qui a un taux fixe, édicté par la loi, réclame ou le maintien du rôle déposé le 1er décembre ou qu'on lui donne le pouvoir de fixer son taux de taxe selon ses besoins.

À Montréal, les autorités municipales ont promis qu'il n'y aurait pas d'augmentation de taxes. Comme le rôle comporte une hausse moyenne d'évaluation de 13 p. l'administration préfère le gel à une réduction du taux de la taxe car une telle réduction ne pourrait être juste pour tous les contribuables.

Les autres dispositions du bill concernant les amendements d'ordre administratif ne souleveront pas beaucoup de discussions, prévoit-on.

### LA REFORME ELECTORALE

Depuis deux ans, on parle beaucoup d'une réforme électorale à Montréal. La Commission Champagne a soumis un rapport qui préconise une profonde modification comportant une redistribution des quartiers avec un conseiller par quartier; des pouvoirs accrues pour le comité exécutif; un maire uniquement représentatif; une opposition officielle au Conseil.

L'administration municipale, elle, ne veut pas que le gouvernement aille aussi loin. Elle propose la disparition des classes de conseillers "A" et "B", mais suggère que la carte électorale demeure la même avec six conseillers par district, élus par tous les contribuables, locataires et propriétaires.

L'administration demande que le maire continue d'être élu par l'ensemble de la population et conserve ses pouvoirs administratifs. Elle suggère même que le maire ait le pouvoir de faire connaître au Conseil les noms des conseillers qu'il voudrait voir siéger avec lui au comité exécutif. Elle propose aussi que le mandat soit de quatre ans, mais que ce mandat soit d'abord soumis à l'approbation des électeurs par un référendum à être tenu lors de la prochaine élection.

L'administration demande aussi que les élections aient lieu le dimanche.

Le gouvernement provincial n'a pas encore fait connaître ses intentions dans ce domaine. On ne sait pas s'il donnera suite aux recommandations de la Commission Champagne.

D'autre part la Ligue d'action civique qui avec plusieurs autres corps publics de Montréal a recommandé à la Commission Champagne des modifications profondes au mode électoral de Montréal continue de réclamer ces changements. Quant aux autres corps publics ils n'ont pas bougé depuis la publication du rapport Champagne-mais il se pourrait que des personnes viennent rapporter l'attitude de ces corps publics devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative.

On peut donc prévoir que le comité n'aura peut-être pas trop de cinq séances pour étudier le bill de Montréal.

Quant au bill soumis par Montréal et demandant que la Corporation de Montréal métropolitain soit réduite à un organisme de liquidation où Montréal détiendrait la majorité il est peu probable qu'il soit étudié cette semaine. On croit généralement aussi que le gouvernement ne serait pas prêt, cette année, à réduire la Corporation. Il attendrait de connaître les résultats obtenus par la Commission des affaires municipales nantie de pouvoirs quasi judiciaires, avant d'agir dans ce domaine.

Le pèlerinage des Montréalais à Québec pourrait donc nécessiter trois ou quatre voyages dans la Vieille capitale, car après l'étude des bills par le comité des bills privés de l'Assemblée législative il faudra participer à l'étude des mêmes bills par le comité du Conseil législatif.

## La première...

(Suite de la page 3)

béralisme, de socialisme et de totalitarisme qui prétendent que toutes les activités extérieures sont indépendantes de la religion, Mgr Grégoire a continué:

"Ce divorce se trouve dans une philosophie de la vie à une inspiration chrétienne... autre; une économie se réclamant de principes chrétiens et d'autres; une pédagogie, une sociologie d'inspiration chrétienne et d'autres purement matérialistes. C'est la tâche du chrétien de réduire ce dualisme."

"Il s'agit de faire pénétrer le ferment évangélique (l'amour, la justice, le respect de l'homme, etc.) dans la pâte des valeurs temporelles, celles que la famille, la profession, la politique, le social, la culture sous tous ses aspects."

### Un vibrant hommage

En présentant le conférencier, le président de l'Association des diplômés de l'U. de M., M. Simon Langlais, a souhaité que Mgr Grégoire, "en plus de sa science, de son dévouement, de sa compétence et de son humanité, garde cette attitude fraternelle et charitable qui le rend si sympathique et si accessible."

Rendant hommage à Mgr Grégoire, M. Langlais a ajouté: "Quand on connaît ce milieu et cet auditoire, on ne présente pas le nouvel évêque. On se contente de remercier le Saint-Siège et Son Eminence d'avoir doté le diocèse d'un apôtre de cette trempe."

"Nous sommes ravis, a-t-il poursuivi, de constater que les hommes intelligents, simples, bienveillants, à l'esprit large et compréhensif, ont toujours accès à la hiérarchie... Les diplômés, rendent hommage de tout coeur à un évêque comme il s'en fait rarement et il le prie d'en former d'autres à son image et à sa ressemblance, parce que ces ceinturons violets, il en faut tant et plus pour encourager les bien pensants et désarmer les mal pensants."

C'est Me Luc Geoffroy qui a remercié le conférencier.

## M. André...

(Suite de la page 3)

existe, à l'état de désir, dans l'esprit de presque tous les Canadiens français, a ajouté le conférencier. Ce désir a été réprimé, bousculé, affaibli ou il a été absorbé par d'autres ambitions politiques ou économiques... Il peut demeurer caché mais il est là!"

Rappelant l'époque de la conscription, M. Laurendeau a évoqué le sentiment de trahison qui a animé le peuple canadien-français lorsque la volonté de la majorité lui a été imposée, et la perte de confiance qui en découle...

"Il est vrai que la minorité doit accepter la décision de la majorité, a ajouté M. Laurendeau, mais certains compromis sont parfois nécessaires à l'intérieur d'un pays bi-culturel. Sinon, la majorité aura la fois la langue et la culture de la minorité..."

M. Laurendeau a terminé sa conférence en disant que si les Canadiens anglais ne s'intéressent pas à leur propre sort, ils ne comprendront jamais les problèmes du Canada français et tout dialogue deviendra inutile...

"Mais si, a-t-il poursuivi, malgré tout, l'apparence, le Canada anglais se préoccupe de son propre sort, il devra nécessairement se rendre compte que le Canada français constitue une importante partie de notre pays."

M. Laurendeau a dit que les deux principales causes de malaise au Canada français sont les problèmes de la langue et de l'autonomie du Québec. "Nulle part, le français doit être considéré comme une langue étrangère, a-t-il dit, et nulle part, le Québec doit être considéré comme une province comme les autres..."

## Etudiants d'Ottawa au carnaval

OTTAWA — Poursuivant une tradition établie il y a cinq ans, un groupe d'étudiants des douze facultés de l'université d'Ottawa se rendront à Québec en fin de semaine prochaine pour participer au carnaval. Une cinquantaine d'étudiants participera à ce voyage organisé pour la seconde année consécutive par M. Guy Lesage, étudiant en droit.

## Le peuple des aurores boréales

Voici le peuple le plus honnête du Canada... Les Esquimaux! Certains d'entre eux, vous dit SÉLECTION du Reader's Digest de mars, sont d'ascendance anglaise ou écossaise... d'autres auraient pour ancêtres des indigènes des îles Fidji. Lisez comment, dans la région la plus désolée du monde, ces gens paisibles et heureux trouvent leur plaisir à lutter contre une nature impitoyable. Achetez SÉLECTION aujourd'hui!

# spécial

CHEZ

## SANGUINET

AUTOMOBILE LEE  
1603 DELORIMIER  
(ANGLE DEMONTIGNY)  
LA. 4-3761

### COMPAREZ PRIX et VOITURES!

| An. | Marque                          | Prix Régulier | Prix Spécial |
|-----|---------------------------------|---------------|--------------|
| 58- | METEOR Sedan Niagara            | \$1150        | \$1000       |
| 60- | HILLMAN décapotable             | \$1450        | \$1350       |
| 59- | OLDSMOBILE Sedan modèle "88"    | \$1950        | \$1750       |
| 60- | DeSOTO Hard-top "Adventurer"    | \$2850        | \$2450       |
| 61- | PLYMOUTH Sedan                  | \$2450        | \$2250       |
| 59- | MORRIS Sedan "Oxford"           | \$ 950        | \$ 750       |
| 58- | CADILLAC Sedan modèle 62        | \$2650        | \$2350       |
| 58- | LINCOLN Hard-top, 4 portes      | \$2250        | \$2050       |
| 57- | CADILLAC Sedan modèle 62        | \$1650        | \$1450       |
| 58- | CHRYSLER New Yorker             | \$1750        | \$1550       |
| 61- | PONTIAC Laurentian coach        | \$2650        | \$2450       |
| 60- | CADILLAC Fleetwood coach        | \$4850        | \$4450       |
| 60- | OLDSMOBILE Hard-top modèle "98" | \$3150        | \$2950       |
| 57- | PLYMOUTH Hard-top, 4 portes     | \$1050        | \$ 850       |

A notre salle de montre à l'intérieur  
**1888 PAPINEAU**  
Entre Ontario et Lafontaine — LA. 6-3371

|     |                                   |        |        |
|-----|-----------------------------------|--------|--------|
| 60- | LINCOLN "Continental" décapotable | \$4550 | \$4350 |
| 59- | CADILLAC Convertible              | \$3950 | \$3550 |
| 60- | CADILLAC Sedan                    | \$4650 | \$4250 |
| 58- | CADILLAC Sedan de Ville           | \$2650 | \$2500 |
| 61- | MONARCH Hard-top, 4 portes        | \$3150 | \$2950 |
| 60- | BEDFORD "Van"                     | \$1450 | \$1250 |
| 61- | VAUXHALL "Velox" Sedan            | \$2200 | \$2000 |

Garantie "GOODWILL". Termes et échanges acceptés  
OUVERT LE SOIR JUSQU'À 10 HEURES

## La Tête de l'Art

nourriture de l'esprit  
1449 METCALFE VI. 9-2195

COCKTAIL BAR LOUNGE

DU 26 FEVRIER AU 3 MARS  
AVANT SON RETOUR EN EUROPE

# MOULOUDJI

ET MURIELLE BERGER

Spectacle tous les soirs sauf le dimanche à 10 h. et 11 h. 45  
Le samedi à 9 h. — 10 h. 45 et 12 h. 30

1449 RUE METCALFE VI. 9-2195

restaurant "Au Pied de Cochon" nourriture du corps

# POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS

— c'est maintenant que vous obtiendrez une plus grande valeur pour votre dollar, au temps où les ouvriers qualifiés et les matériaux sont disponibles. En plus de la rénovation de l'intérieur des logements, des usines et des établissements commerciaux, il y a une foule d'autres travaux qui peuvent être exécutés avec avantage durant l'hiver — entretien de l'outillage de parterres ou de jardins, des accessoires électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage et bien d'autres choses.

Pour obtenir aide et conseils, adressez-vous à votre bureau local du service national de placement

Pour téléphoner au DEVOIR le soir :  
 Rédaction ..... Victor 4-3361  
 Sport ..... Victor 4-3362  
 Tirage ..... Victor 4-3364  
 Expédition ..... Victor 4-3365  
 Composition ..... Victor 4-3366

# LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI, 28 FEVRIER 1962

Tirage certifié par  
 l'Audit Bureau of Circulations  
 Membre de la Presse Canadienne et de  
 la Canadian Daily Newspaper Association

## M. André Laurendeau, à l'université de Toronto

### Le Canada anglais s'intéressera aux problèmes du Québec dans la mesure où il se sera intéressé aux siens

TORONTO. — "Les Canadiens de langue anglaise ne s'intéressent vraiment au Canada français que s'ils s'intéressent à leurs propres problèmes. L'influence grandissante des Américains a provoqué au sein du Canada anglais la même frustration, le même sentiment d'impuissance et de révolte qu'on retrouve au Canada français vis-à-vis la majorité anglophone. Le Canada a perdu de sa signification, son avenir s'obscurcit, semble même vaciller, à certains moments..."

C'est en ces termes que s'exprimait hier soir, le rédacteur en chef du *Devoir*, M. André Laurendeau, conférencier invité à la Conférence Gray, à l'université de Toronto.

M. Laurendeau a brossé un tableau sommaire des mouvements nationalistes qui ont pris naissance au Québec, à diverses époques, depuis la Confédération.

"Notre histoire canadienne a commencé avec un fait militaire, a-t-il dit, avec une victoire pour le Canada anglais, une défaite pour le Canada français. Deux siècles d'histoire et le mot de John A. Macdonald — ni vainqueur ni vaincu — n'ont pu supprimer le souvenir de cet événement..."

"Et si, dans l'esprit de certains Canadiens anglais, les séparatistes devraient se rappeler que la remporte la bataille des Plaines d'Abraham, il importe de souligner que c'est précisément chez ceux qui se rappellent, que l'idée séparatiste est la plus intense, a-t-il ajouté.

Rappelant les enquêtes qui ont été faites sur le séparatisme par *Le Devoir*, *La Presse*, *MacLean* et certains sociologues, M. Laurendeau a déclaré :

"Il existe une racine de séparatisme dans chaque Canadien français. S'il est impossible, à l'heure actuelle, d'établir des statistiques, il apparaît évident, toutefois, que chaque Canadien français est tout au moins un peu séparatiste et que personne ne peut dire, actuellement, quel moment prévaut..."

D'où vient ce sentiment? D'abord de l'histoire. Tout jeune Canadien français apprend à l'école, quels que soient les livres dans lesquels il lit l'histoire de son pays, que le peuple auquel il appartient a remporté d'éclatantes victoires sur les Anglais, au temps de la colonie. La dernière bataille, la défaite des Plaines d'Abraham, deviendra un conséquence un fait qui ne sera jamais accepté.

Puis du contexte dans lequel grandit l'enfant. La famille parle français, le nom de la rue est français, les camarades d'école s'expriment en français, les professeurs... Puis un jour, la rencontre avec l'autre — the Other One...

Celui-là parle anglais. C'est à ce moment-là que le jeune Canadien français se rend compte qu'il appartient à un groupe, à une tradition, à une culture... Le Canadien anglais pourra toujours croire que la survivance du Canada français est quelque chose d'artificiel, peut-être même un complot organisé par les cures. Pour le Canadien français qui vit en son milieu, la survivance devient celle d'un groupe qui est petit, d'une tradition qui est fort vieille et d'une culture qui ne manque pas de grandeur.

"Et c'est pourquoi le Québec n'est pas une province comme les autres, poursuit le conférencier.

Selon M. Laurendeau, il y a plusieurs formes de nationalisme, au Canada français. Il y a ceux qui s'estiment d'abord Canadiens, ensuite Canadiens français. Il y a ceux qui, avec Bourassa, croient que la meilleure façon d'être Canadiens est d'être Canadiens français. Il y a ceux qui, comme Groulx, estiment que nous sommes Canadiens français, mais aussi Canadiens et que nous devons nous intéresser à la vie du Canada en tant que le Canada nous permet de vivre notre propre vie..."

"Aucune de ces formes n'est du séparatisme, poursuit M. Laurendeau, mais l'une d'elles peut y conduire... Les premiers parleront d'une seule nation, composée de deux groupes, les autres de deux nations à l'intérieur d'un même pays. Mais surtout, cette certitude d'appartenir à la même "unité" sociale et culturelle.



## MGR PAUL GREGOIRE AFFIRME A L'U. DE M.

### La première préoccupation du Québec: développer un capital humain de qualité

"De nos jours, il y a, chez nous, urgence d'un capital humain de qualité, riche en valeurs naturelles et spirituelles", a affirmé hier soir Mgr Paul Grégoire. On se préoccupe de l'épanouissement économique de notre nation; on réclame l'aide financière aux universités et aux étudiants; on s'intéresse aux instruments de travail de l'université et on discute ses structures: tout cela est bien et juste. Mais le capital humain prime les outils et les cadres et doit être une première préoccupation.

Le nouvel évêque auxiliaire à Montréal s'adressait aux diplômés de l'université de Montréal à l'issue d'un banquet offert en son honneur dans le grand salon de la résidence des étudiants. L'ancien aumônier des étudiants de l'université de Montréal avait intitulé sa causerie: "La pensée prime les outils et les structures". Il a alors présenté quelques réflexions sur la responsabilité spirituelle du diplômé catholique.

Soulignant que "partout, on réclame de puissantes personnalités dans le domaine de la politique, de l'éducation, de la vie sociale, économique et religieuse". Mgr Grégoire a déclaré: "Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes de valeur; c'est-à-dire de hommes cultivés, capables de penser juste et d'agir efficacement."

Dans cette société scientifique à laquelle nous appartenons, "un besoin pressant se fait sentir d'hommes de valeur, travailleurs acharnés, compagnons des dictionnaires et des grands penseurs, soucieux d'un travail de qualité, ennemis de l'approximation et du superficiel, en contact assidu avec l'Esprit-Saint, dans l'équilibre humano-divin.

Pour une pensée féconde. En ces temps où les problèmes délicats et complexes sont nombreux, a signalé Mgr Grégoire, "les solutions adéquates originent d'une pensée féconde."

Notant que "l'homme chrétien a des lanternes ouvertes sur tout ce qui est humain et divin", le prélat ajoute: "C'est la mission de l'intellectuel catholique de contribuer à la découverte de la solution. Entre l'anarchie et l'arbitraire, il choisit la fidélité au réel: la réalité de la grâce et de la nature.

"Car il y a une doctrine de l'homme, une anthropologie sur laquelle nous sommes en train de découvrir et à perfectionner. Nous y parviendrons, en suivant pas à pas, dans tous les domaines, avec notre conscience et notre liberté, les contours et les lignes maîtresses du temporel et du spirituel."

Aussi, pour assumer pleinement sa responsabilité sociale et spirituelle, l'universitaire catholique doit approfondir sa culture profane et l'éclairer à la lumière de sa foi. A cette fin, il doit réfléchir beaucoup, fréquenter le silence et la solitude, consulter, dialoguer,

## MEMOIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

### Les Communes doivent servir de modèle au conseil municipal

La Chambre de commerce du district de Montréal considère que les pouvoirs, les attributions, le juridiction du conseil municipal et de ceux qui en font partie doivent être, sous réserve des changements nécessaires, ceux de la Chambre des communes et de ses membres.

La Chambre de commerce de Montréal, qui avait fait connaître ses points de vue devant les membres de la Commission Champagne et les experts de la maison Woods & Gordon, donnait hier son appréciation des rapports de ces deux commissions et faisait ses propres recommandations, à l'occasion de la présentation, à Québec, du bill de la Cité de Montréal.

En résumé, la Chambre de commerce de Montréal propose pour Montréal l'adoption du régime parlementaire britannique; un parti majoritaire dont le chef deviendrait le président du comité exécutif, poste équivalent à celui de premier ministre, et un parti minoritaire dont le chef deviendrait chef de l'opposition.

Le premier ministre choisirait parmi les membres élus de son parti les membres du comité exécutif. Quant au maire, il remplirait pratiquement le rôle que joue le président des Communes et il serait élu non pas par les contribuables, mais choisi par les conseillers élus au conseil municipal par les contribuables.

La Chambre de commerce de Montréal est également d'avis qu'il ne doit y avoir qu'une seule catégorie de conseillers et une seule catégorie d'électeurs. Elle insiste pour que les districts électoraux, quel que soit leur nombre, soient approximativement égaux entre eux quant au nombre de leurs électeurs et que la population de chaque district électoral soit aussi géographiquement et socialement homogène que possible.

### Le Conseil

Selon la Chambre de commerce, le conseil municipal de Montréal doit être composé d'un nombre variant entre 45 et 60 membres, élus pour trois ans, au scrutin majoritaire, à raison de un par district électoral, par les contribuables électoraux et locataires, de même que par le conjoint du propriétaire foncier, à raison d'un vote chacun.

Le comité exécutif Les attributions, pouvoirs, obligations du comité exécutif, de son président, de ses membres doivent être généralement ceux que l'on reconnaît au premier ministre et à ses collègues dans un cabinet en régime parlementaire britannique.

La Chambre de commerce est d'avis que l'exécutif doit être débarrassé des fonctions de routine dont il est surchargé actuellement, mais que par contre certains pouvoirs administratifs qu'exerce présentement le conseil lui soient confiés.

L'exécutif, son président et ses membres doivent avoir la confiance du conseil. Dès lors, il est essentiel, comme pour le premier ministre, que le président de l'exécutif choisisse ses collaborateurs parmi les conseillers élus sous l'étiquette de son parti. Tout comme dans le régime parlementaire fédéral, il ne peut y avoir de place dans l'exécutif pour un membre qui n'a pas été choisi par le président.

Selon la Chambre, le président du comité exécutif occupe à la tête de la municipalité le poste que le premier ministre occupe à la tête d'un gouvernement. Chef du parti majoritaire, il est le chef incontesté.

### Me Armand Sheppard publie: "L'automobiliste et la loi"

Notre collaborateur, Me Claude-Armand Sheppard, a lancé hier aux "Éditions du Jour", un manuel légal qui a pour titre: "L'automobiliste et la loi". Voici un livre unique, indispensable: c'est le petit

avocat de poche de l'automobiliste qui, un jour ou l'autre, sera aux prises avec la loi.

L'ouvrage de Me Sheppard, estime le juge Roger Ouimet, dans la préface, répond à la plupart des questions qu'un automobiliste sérieux devrait se poser avant de se lancer sur nos routes au volant d'une voiture qui peut, en quelques secondes, devenir un engin de mort ou causer des dommages souvent difficiles à évaluer."

Il est très rare qu'un juge accepte de préfacier l'oeuvre d'un avocat. L'attitude du juge Ouimet dans ce cas ne peut que témoigner en faveur de l'ouvrage de Me Sheppard.

Me Sheppard, continue le magistrat, est un juriste d'envergure, un philosophe profond et un praticien exercé... Félicitons Me Sheppard et souhaitons à son livre la diffusion qu'il mérite pour le plus grand bien des citoyens de notre province."

C'est un fait: tous les jours des milliers d'automobilistes doivent se soumettre aux innombrables lois qui régissent la circulation. Des centaines d'autres sont aux prises avec les problèmes causés par l'achat et la vente des automobiles, les infractions, les accidents, etc.

Et tous ces automobilistes se plaignent de la complication des diverses lois qui les guettent... au coin de la rue, et dont l'ignorance n'est jamais une excuse devant le tribunal.

Le juge Ouimet est clair sur ce point: "Mais le commun des mortels ne parait guère au courant des dispositions législatives de l'opinion des auteurs ou des décisions des tribunaux. Pourtant nul n'est censé ignorer la loi. Evidemment il faut éduquer la masse."

C'est dans cette perspective que Me Sheppard a rédigé son manuel qui est actuellement en vente dans toutes les librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: les Éditions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal.

### Le maire

Dans ces conditions, le maire ne saurait faire partie de l'exécutif. Il importe donc, selon la Chambre de redéfinir les fonctions du maire afin d'éliminer les conflits possibles.

Président des débats du conseil, le maire ne devrait plus être élu par toute la population, mais être choisi parmi les conseillers élus. S'il est du parti de la majorité, il doit garder dans les débats la plus stricte impartialité. En plus de diriger les débats, il serait chargé de l'accueil des hôtes de marque. Le bien-être des membres du conseil serait aussi sa responsabilité.

Un chef de l'opposition Le chef du parti municipal minoritaire le plus important porterait le titre de chef de l'opposition avec ses émoluments, les privilèges de documentation, de recherches qu'on reconnaît à un personnage portant ce titre.

Il lui appartiendrait de faire connaître les faiblesses de l'administration et assurer une étude attentive et sérieuse au conseil et informer la population.

Autres réformes La Chambre appuie les recommandations de la Commission (Suite à la page 2)

## Le rév. père P.J. Ambrose soutient qu'il y a danger que l'on perde les pauvres

Le père Patrick J. Ambrose, directeur du Catholic Welfare Bureau de la Fédération of Catholic Charities, a présenté hier soir le rapport annuel de bureau. Il a mis en garde les agences de bien-être social contre le danger de "perdre les pauvres"; il a recommandé de renforcer les liens de la famille par l'adoption de disciplines plus strictes, par l'élimination

des logements insalubres et la suppression des taudis; il a préconisé une aide financière accrue du gouvernement aux agences de bien-être et aux nécessiteux et il a souligné le fait que des mères d'enfants d'âge pré-scolaire travaillent, contribue au relâchement des liens de la famille et à la délinquance.

Le père Ambrose a souligné que le montant des secours octroyés au cours des dernières années est sans proportion aucune avec l'augmentation du nombre de personnes assistées et montre l'augmentation du coût de la vie. Il a fait remarquer que le gouvernement devrait augmenter les allocations journalières, prévues par la loi de l'assistance publique de la province de Québec pour les agences qui versent des secours aux familles et aux individus ayant également besoin des services spécialisés de l'assistance sociale.

"C'est un manque de réalisme", a-t-il déclaré, "que de fournir ces services spécialisés d'assistance sociale et de réhabilitation aux familles ou individus dont les revenus sont au-dessous du niveau qui leur permettrait de vivre dans la dignité qui convient aux enfants de Dieu." Et le père Ambrose a ajouté que ces services spécialisés et la réhabilitation n'ont pas d'effet positif lorsque les estomacs sont vides, que la maison est un taudis glacé, ou que les problèmes sont encore compliqués par le fait que le gaz et l'électricité ont été coupés. Pour que les services spécialisés soient efficaces, il faut que les familles ou les individus disposent d'un budget minimum. Il a demandé au gouvernement, à tous les échelons de l'administration, de prendre en considération les besoins des pauvres, qui portent le fardeau additionnel d'un nombre incalculable de problèmes sociaux.

"Nous sommes avant tout", a-t-il poursuivi, "réellement intéressés aux pauvres qui ne le sont pas par leur propre faute. Notre but principal est d'aider avant tout, de nos services spécialisés, ce genre de familles et d'individus, de les aider à devenir des citoyens actifs au sein de la communauté."

En annonçant que le Bureau a dépensé \$447,577 en 1961 pour l'assistance aux familles, le père Ambrose a souligné son inquiétude devant l'augmentation croissante des difficultés entre conjoints, des séparations et des abandons de foyer, ainsi que devant l'augmentation de la délinquance, tant adulte que juvénile, au sein des familles. "La délinquance juvénile parmi les enfants qui vivent dans leur famille, a-t-il précisé, a augmenté de 35 p.c. au cours des trois dernières années. La même situation existe lorsqu'il y a abandon de foyer, par un parent ou par les deux, ainsi que dans les cas où l'alcoolisme constitue le problème de base."

La Chambre de commerce de Montréal propose ainsi une série de mesures pour corriger la situation: l'augmentation du nombre des fonctionnaires responsables canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral à tous les échelons; la nomination d'un sous-ministre associé dans chaque ministère pour que les deux groupes ethniques soient également représentés; la reconnaissance, non seulement en théorie mais en pratique, de la langue française et de la langue anglaise dans tous les services de l'administration et à tous les niveaux; l'emploi immédiat des deux langues pour tous les formulaires ou documents du gouvernement fédéral; l'ouverture de bureaux régionaux afin de rapprocher le fonctionnaire des citoyens; finalement des cours et séminaires aux fonctionnaires des deux groupes ethniques en vue de leur aider à se mieux comprendre.

## Me Armand Sheppard publie: "L'automobiliste et la loi"

Notre collaborateur, Me Claude-Armand Sheppard, a lancé hier aux "Éditions du Jour", un manuel légal qui a pour titre: "L'automobiliste et la loi". Voici un livre unique, indispensable: c'est le petit

avocat de poche de l'automobiliste qui, un jour ou l'autre, sera aux prises avec la loi.

L'ouvrage de Me Sheppard, estime le juge Roger Ouimet, dans la préface, répond à la plupart des questions qu'un automobiliste sérieux devrait se poser avant de se lancer sur nos routes au volant d'une voiture qui peut, en quelques secondes, devenir un engin de mort ou causer des dommages souvent difficiles à évaluer."

Il est très rare qu'un juge accepte de préfacier l'oeuvre d'un avocat. L'attitude du juge Ouimet dans ce cas ne peut que témoigner en faveur de l'ouvrage de Me Sheppard.

Me Sheppard, continue le magistrat, est un juriste d'envergure, un philosophe profond et un praticien exercé... Félicitons Me Sheppard et souhaitons à son livre la diffusion qu'il mérite pour le plus grand bien des citoyens de notre province."

C'est un fait: tous les jours des milliers d'automobilistes doivent se soumettre aux innombrables lois qui régissent la circulation. Des centaines d'autres sont aux prises avec les problèmes causés par l'achat et la vente des automobiles, les infractions, les accidents, etc.

Et tous ces automobilistes se plaignent de la complication des diverses lois qui les guettent... au coin de la rue, et dont l'ignorance n'est jamais une excuse devant le tribunal.

Le juge Ouimet est clair sur ce point: "Mais le commun des mortels ne parait guère au courant des dispositions législatives de l'opinion des auteurs ou des décisions des tribunaux. Pourtant nul n'est censé ignorer la loi. Evidemment il faut éduquer la masse."

C'est dans cette perspective que Me Sheppard a rédigé son manuel qui est actuellement en vente dans toutes les librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: les Éditions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal.

## La comm. Salvas rendra jugement le 27, dans les causes de mépris

La Commission Salvas a renvoyé hier au 27 mars sa décision dans les affaires d'outrage présumé à la magistrature qu'elle a prises en délibéré.

L'outrage est imputable à la maladie de Jean de ses trois membres, Me Jean-Marie Guérard, de Québec, qui est actuellement en convalescence, après un long séjour à l'hôpital.

Les rapports de la commission sur les méthodes d'achat et la vente du réseau de distribution de gaz de l'Hydro-Québec à la Compagnie de gaz naturel, en 1957, devant en principe paraître le 15 mars. Le conseiller juridique de la Commission, Me Georges Pelletier, a déclaré à la presse qu'un délai supplémentaire avait été demandé au gouvernement. L'avocat s'est refusé à préciser la durée du délai demandé.

RENE LEVESQUE:

## Prévenir le détournement des eaux

Le ministre des ressources naturelles a affirmé que le Québec prend des mesures pour sauvegarder ses richesses hydrauliques — notamment celles du Saint-Laurent — contre les pertes résultant de l'accroissement de la diversion des cours d'eau par les États-Unis.

M. René Lévesque a fait observer au cours d'une entrevue à Montréal que la province est à former un comité qui aura pour tâche d'étudier s'il est possible que des municipalités situées, près des Grands Lacs songent à prendre de nouvelles mesures dans le but de détourner une partie des cours d'eau de fins industriels et de l'évacuation des eaux-vannes aux États-Unis.

Nous savons qu'on fait pression actuellement à Washington pour obtenir plus d'eau et il se peut que le gouvernement américain autorise ces municipalités riveraines à puiser une plus grande quantité d'eau d'ici deux ou trois ans.

"Nous devons toutes les mesures visant à prévenir tout autre détournement de l'eau des Grands Lacs aussi longtemps qu'un accord n'aura pas été conclu à ce sujet entre le Canada et les États-Unis, ainsi que le Québec et l'Ontario.

**VENEZ VOIR**

L'homme l'autre bord du pont... vend moins cher!

VENEUR AUTORISÉ

CAMION DODGE VALIANT

DODGE CHRYSLER

Venez voir nos autos usagées

**Longueuil Automobile**

268, St-Charles Ouest, Longueuil

DL 4-1571

**librairie BURTON**

jusqu'au 3 mars 1962

**grande vente**

à la section française

de 30 à 50% de rabais sur livres neufs et d'occasion

un choix considérable

**librairie BURTON**

1004, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal • Tél.: UN. 6-8871

**VOS ÉPARGNES RAPPORTENT 6% GARANTI**

Les fonds de ce plan sont placés sous forme de premières hypothèques assurées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, un organisme du gouvernement du Québec, ou de tout autre revenu au territoire de Sa Majesté.

- Les titres sont offerts par unités de \$1.000, et rapportent \$60, l'an (6%).
- Le capital et l'intérêt sont garantis sans conditions.
- Notre poliflux nous permet de rembourser les titres en tout temps, mais s'ils sont rachetés au cours de la première année, l'intérêt est recalculé à 4%, taux normal d'un compte courant.

HORAIRE: en semaine de 9:30 a.m. à 5:30 p.m.

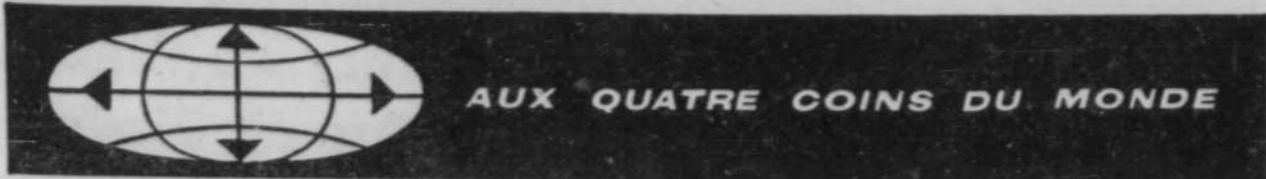
**FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.**

1175, avenue Union, Montréal — Tél.: UN 6-6551

1450 ouest rue Ste-Catherine, Montréal — Tél.: UN 1-9446

Bureaux à: Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Montréal, Nassau, Bahamas et Kingston, Jamaïque.





CUBA : Fidel Castro annonce que son gouvernement supprimera prochainement la base américaine de Guantanamo

KEY WEST, Floride. — Le premier ministre Fidel Castro a annoncé au gouvernement soviétique que son gouvernement réclamera bientôt des Etats-Unis qu'ils abandonnent leur grande base navale de Guantanamo, en sol cubain. C'est ce que Radio-La Havane a rapporté lundi soir au cours d'une émission captée à Key West. Castro aurait dit notamment, dans une lettre au gouvernement soviétique: "L'abandon de la base navale de Guantanamo, seule base étrangère actuellement installée en sol cubain... Notre gouvernement ne permettra ensuite l'établissement sur notre territoire d'une base étrangère de quelque sorte que ce soit". On sait que dans le passé, le gouvernement américain a dit qu'il n'acceptera pas de se retirer de la base occupée en vertu d'un bail de 99 ans signé au cours de la deuxième guerre mondiale.

RHODESIE DU NORD : le cabinet fera connaître aujourd'hui le nouveau projet de constitution

LONDRES. — Le cabinet britannique a adopté finalement hier au cours d'une séance qui a duré près de trois heures le nouveau projet de constitution pour la Rhodesie du nord: le texte en sera probablement présenté aujourd'hui à la Chambre des communes. Le cabinet a été longtemps divisé sur cette question et l'accord n'a pu se faire que de justesse. Les observateurs prévoient une rude discussion au Parlement où l'aile droite du parti conservateur entend mener la bataille contre le projet gouvernemental. Il paraît entendu que ce projet permettra à la population africaine d'avoir la majorité des sièges à l'Assemblée législative, contrairement à ce qui se passait jusqu'ici. Le premier ministre de la Fédération des Rhodesies et du Nyassaland (dont la Rhodesie du nord fait partie), sir Roy Welensky est attendu à Londres aujourd'hui. On prévoit qu'il tentera lui aussi d'empêcher l'adoption du projet gouvernemental.

CONGO : Tschombé demande des garanties à Washington, Paris et Londres avant de se rendre à Léopoldville

ELISABETHVILLE. — Le président du Katanga vient de demander aux gouvernements américain, français et britannique de se porter garants de sa sécurité pendant le temps qu'il passera à Léopoldville. On sait que Tschombé a déjà accepté de se rendre dans la capitale afin de discuter avec le chef du gouvernement central, Adoula, des moyens d'assurer la réunification politique du Congo. Il a déjà obtenu de l'ONU l'assurance que sa sécurité sera garantie et qu'il pourra à n'importe quel moment quitter la capitale pour aller où il voudra. Les cartes diplomatiques et les représentants de l'ONU, à "Léo", ont généralement refusé de lui conférer un statut officiel. Un porte-parole de l'ONU a dit que celle-ci espère que les deux chefs politiques engageront le dialogue avant que de nouveaux incidents ne se produisent dans le nord du Katanga entre les troupes katanaises et celles du gouvernement central.

ETATS-UNIS : Roosevelt croyait que l'URSS dominerait toute l'Europe après la deuxième guerre mondiale

NEW-YORK. — Le président Franklin D. Roosevelt (qui est mort en avril 1945) croyait que l'Union soviétique dominerait l'Europe entière après la deuxième guerre mondiale et espérait que les pays européens n'en souffriraient pas trop et sauraient s'adapter à cette situation. Voilà ce que révèle une biographie du cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York; l'ouvrage doit être publié dans quelques semaines mais des extraits en ont paru dans une récente livraison du magazine "Look". C'est le rev. Robert Cannon, président de l'université catholique Fordham, qui est l'auteur de l'ouvrage intitulé: "L'extraordinaire aventure du cardinal Spellman". En septembre 1943, rentrant d'une tournée d'inspection de six mois aux divers fronts, Mgr Spellman (qui n'était pas encore cardinal) a eu un long entretien avec le feu président, Roosevelt lui a dit qu'il voyait le monde de l'après-guerre comme ceci: la Chine dominerait l'Asie, les Etats-Unis, l'ensem-

ble de l'Amérique et le Pacifique, tandis que la Grande-Bretagne et l'URSS se partageraient l'Europe et l'Afrique.

ALGERIE : la construction du nouveau centre administratif de Rocher Noir est presque terminée

ROCHER NOIR. — En dépit des difficultés et de la tension, un millier d'ouvriers achèvent la construction du nouveau centre administratif de Rocher Noir à environ 35 milles à l'est d'Alger. Les travaux avaient commencé voici un an et demi et quand tout sera terminé, il en aura coûté près de \$250 millions au gouvernement français. Les autorités françaises y voient l'équivalent, dans l'Algérie de demain, de ce qu'est le district fédéral de Washington aux Etats-Unis. Et c'est probablement le gouvernement musulman d'une Algérie indépendante qui s'y installera d'ici un an ou deux. En attendant, des milliers de fonctionnaires s'y rendent travailler chaque jour et environ 200 hauts fonctionnaires à commencer par le délégué général lui-même y vivent. L'ensemble Rocher Noir est ultra-moderne et comprend, outre les grands bâtiments administratifs, des villas en grand nombre, des écoles, des immeubles d'appartements, un centre commercial, un grand hôtel, etc. Les fonctionnaires sont transportés d'Alger et y sont ramenés chaque jour à bord de trains spéciaux.

ALBANIE : le premier ministre invite son peuple à se tenir prêt à lutter contre l'URSS

VIENNE. — Le premier ministre Mehmet Cehuvic vient de demander au peuple albanais de se tenir prêt à combattre l'Union soviétique par les armes au besoin. Dans un discours qu'il prononçait dimanche soir devant un groupe de militants communistes (discours rapporté par Radio-Tirana), le chef du gouvernement albanais a également accusé le premier ministre Khrouchchev d'imposer un blocus commercial à l'Albanie. "Khrouchchev a déclenché une agression contre l'Albanie socialiste, multipliant les menaces et recourant à des méthodes de subversion et de chantage... Mais toutes ces entreprises diaboliques contre notre peuple et contre notre parti ont échoué et continueront d'échouer grâce à notre réalisme politique et à notre fermeté idéologique", a notamment affirmé le premier ministre albanais.

DESARMEMENT : la presse soviétique accuse les chefs occidentaux de mauvaise foi

MOSCOU. — L'organe officiel du gouvernement soviétique "Izvestia" a violemment critiqué hier le nouveau refus opposé par les gouvernements américain et britannique à la suggestion de M. Khrouchchev relativement à une conférence "au sommet" sur le désarmement dès le 14 mars. "Izvestia" a accusé le président Kennedy et le premier ministre Macmillan de mauvaise foi et a dit qu'ils se servent de négociations sur le désarmement comme d'un écran pour masquer la poursuite de la course aux armements et la reprise des expériences nucléaires... Bien sûr, leur refus est exprimé en des formules onctueuses... bien sûr, ils affirment désirer ardemment un accord sur le désarmement et être disposés à participer plus tard à une réunion des chefs de gouvernement... Mais chacun voit bien ce qui se cache derrière ces excuses hypocrites et ces arguments sans fondement". On sait que "K" a demandé par deux fois aux dirigeants de Washington et de Londres de participer à une réunion "au sommet" le mois prochain et que ceux-ci ont refusé chaque fois.

ASSISTANCE A L'ETRANGER : le gouvernement américain invite les pays sous-développés à "s'aider davantage eux-mêmes"

WASHINGTON. — Le gouvernement Kennedy vient de demander aux pays sous-développés de s'aider davantage eux-mêmes en appliquant diverses réformes et en mettant en route des plans réalistes d'expansion de sorte que l'assistance économique et technique des pays développés atteigne pleinement ses buts. M. W. Rostow, directeur de la planification au secrétariat d'Etat, a fait une déclaration en ce sens lors de la séance inaugurale d'une session de trois jours de l'Organisation du Centre (Cento), alliance défensive qui associe aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, le Pakistan, la Turquie et l'Iran. Soulignant que ces propos concernaient tous les pays sous-développés, le haut fonctionnaire américain a dit que "ce qui manque, c'est beaucoup moins l'argent que des plans réalistes et rigoureux d'expansion nationale... et diverses formes indispensables à l'accomplissement de ces projets".

GRANDE-BRETAGNE

Augmentation de \$1 milliard du budget en 62-63

LONDRES. — Le ministre des finances a admis hier soir qu'il avait péché par optimisme en juillet dernier lorsqu'il promettait que les dépenses de l'Etat pendant l'exercice 1962-63 ne seraient pas augmentées de plus de 2 1/2%. Or, les prévisions budgétaires pour cet exercice, qui doit commencer le 1er avril, sont de 5,611, 000,000 de livres (environ \$15, 400,000,000); cela représente un accroissement de 384 millions de livres par rapport à l'exercice en cours alors que le ministre avait prédit que la hausse n'excéderait pas 111 millions de livres.

M. Selwyn Lloyd a ajouté que cela ne l'empêcherait pas de tenter de maintenir dans des limites raisonnables les dépenses de l'Etat et de poursuivre l'application de sa politique de "pause" des salaires et traitements, malgré l'opposition du syndicalisme ouvrier. Le ministre a ajouté que la Grande-Bretagne doit faire pendant encore longtemps des efforts considérables pour accroître la productivité et réduire les importations si elle veut redresser sa balance des paiements et conjurer le danger d'une dévaluation de la livre.

Le président de la bourse de N.Y. accusé de fraude

NEW-YORK. — M. J. Truman Bidwell, président de la Bourse de New-York a été accusé hier d'avoir fraudé le fisc d'une somme de \$55,908. L'intéressé a aussitôt donné sa démission, tout en se disant victime d'une persécution ayant son origine "en haut lieu, à Washington". Rien dans l'acte d'accusation ne permet de croire que le public ait été spolié. Bidwell a quant à lui affirmé qu'il s'agissait d'une affaire strictement personnelle.

Suivant le document, l'accusé aurait dissimulé certains accroissements de capitaux — impossibles aux Etats-Unis — et invoqué des frais de déplacements, de philanthropie et de représentation fictifs. La sentence sous ce chef d'accusation peut aller jusqu'à 10 ans de prison. L'administration fédérale s'est empressée de démentir qu'une campagne massive de répression de la fraude fiscale soit en cours à Wall Street.

ONU : vif débat sur la Rhodesie du Sud

NATIONS UNIES, N.Y. — Le statut de la Rhodesie du sud a fait l'objet d'un vif débat hier au sein de la nouvelle commission des Nations unies sur le colonialisme où les éléments afro-asiatiques paraissent peu enclins à accepter la thèse de Londres selon laquelle la Rhodesie du sud jouit de la pleine autonomie interne et l'égalité raciale régnerait dans ce territoire.

Intervenant dans la discussion, le délégué du Mali, l'ambassadeur Mamadou Traoré a déclaré que la situation en Rhodesie du sud "est comparable à celle qui prévaut en Angola" et a demandé que la commission entende des représentants de la population africaine de la Rhodesie et envoie même une mission dans ce territoire pour y faire enquête. L'ambassadeur malien a ajouté que la paix et la sécurité sont menacées par les récents événements de l'Angola, du Mozambique, de l'Ouganda; il a même dit que la commission ne doit pas se désintéresser de ce qui se passe en Guyane britannique.

"Ce n'est pas à un pays africain mais il y a un problème

très complexe et un véritable fait de colonisation auquel il faut mettre fin avant que la situation ne devienne explosive", a dit M. Traoré, ajoutant qu'il espère que les entretiens prévus à Londres en mai prochain entre les représentants britanniques et les dirigeants guyanais aboutiront à l'octroi immédiat de l'indépendance à cette colonie anglaise de l'Amérique latine.

Pour sa part, le représentant de l'URSS, M. Zorine, a dit que la commission devrait demander aux puissances administratrices de supprimer immédiatement les bases militaires dans les pays sous leur tutelle et à appuyer la requête du Mali pour que la commission donne priorité aux problèmes du colonialisme en Afrique. Il a également affirmé que le représentant de la Gde-Bretagne, sir Hugh Foot, avait tenté de gêner le travail de la commission en posant des "conditions" à sa coopération.

Londres se rebiffe Rappelant que la Gde-Bretagne est puissance administran-

te ou tutrice dans 42 des 59 territoires encore dépendants, sir Hugh avait dit que Londres ne saurait faillir à sa responsabilité ni la partager avec un autre Etat ou avec un groupe d'Etats: "Nous ne pouvons tolérer aucune intervention dans l'administration des territoires dont nous avons la responsabilité et s'il devait y avoir des tentatives d'intervention, sous une forme ou l'autre, la Gde-Bretagne serait forcée de renoncer à coopérer" (avec la commission sur le colonialisme) avait dit notamment le représentant britannique.

Coupe au rasoir

La coiffure pour messieurs prend de plus en plus d'importance aux yeux d'une clientèle qui a enfin compris qu'un homme devrait être bien coiffé et qu'il lui fallait en conséquence recourir périodiquement aux soins des barbiers-coiffeurs du Palais du Commerce, 1600, rue Berri, local 2, (au sous-sol). VI. 9-0173.



VOUS ÊTES entièrement satisfait de votre pharmacien actuel, c'est heureux pour vous et pour lui

Si vous n'avez pas entière confiance en ses services, ses prix et son souci de vos besoins, nous vous saurions gré de nous permettre d'ajouter votre nom à la liste de nos distingués clients à travers le Grand Montréal. Livraison consciencieuse — partout. Comptes courants acceptés. Spécialités pharmaceutiques, ordonnances, médicaments, remèdes, articles divers, accessoires pour chambre de malade, cosmétiques, sans oublier la collection la plus distinctive au Canada de parfums provenant de toutes les parties du monde.

WILLIAM SOFIN, PHARMACIEN



MEDICAL ARTS PHARMACY LA PHARMACIE OU L'ON TROUVE TOUT

EDIFICE MEDICAL ARTS, WE. 7-4201 AUSSI CHEZ MORGAN, Utilisez votre "Charg-à-Plate" Morgan, ET BIENTÔT A PLACE VILLE MARIE

VIETNAM DU SUD : APRES L'ATTAQUE CONTRE LA PRESIDENCE

Le calme est revenu à Saïgon; le gouvernement dit que l'attentat a été l'oeuvre de deux officiers

SAIGON — Tout indique que l'attentat infructueux perpétré dans la nuit de lundi à mardi contre le président Ngo Dinh Diem était un acte isolé commis par deux aviateurs hostiles au chef de l'Etat et n'était pas le fait d'un groupe de quelque importance. Le gouvernement a annoncé hier que l'attaque aérienne contre le palais présidentiel a été l'oeuvre de deux jeunes officiers de l'aviation: ils ont réussi à mettre le feu à une aile du palais mais le président Diem s'est tiré indemne de cette attaque.

La vie normale a repris son cours hier à Saïgon mais l'air était très chaud, et les cérémonies d'actions de grâce ont eu lieu dans les principaux temples catholiques et bouddhistes du pays et le président Diem a lui-même attribué son salut à "la protection de Dieu". Il a reçu des témoignages de sympathie et de solidarité du président Kennedy et d'autres dirigeants occidentaux, tandis que de nombreux diplomates allaient lui exprimer leur satisfaction de ce qu'il ait échappé à l'attentat.

Les deux appareils (de fabrication américaine) ont bombardé le palais avec des roquettes et des bombes incendiaires, pendant près d'une heure, en volant en rase-mottes. Une aile du palais a été complètement détruite, une autre partie a été lourdement endommagée; une dizaine de membres de la garde présidentielle ont été blessés plus ou moins grièvement, et la belle-soeur du président (qui agit également comme l'hôtesse) a été légèrement blessée. Le président et ses autres collaborateurs, dont son frère, en ont été quittes pour la peur. Un des deux avions a été abattu par la chasse vietnamienne; son pilote a été capturé. L'autre s'est écrasé près d'un aéroport du Cambodge où il tentait de se poser; le jeune aviateur, blessé, a été arrêté mais on ignore si les autorités cambodgiennes le remettront à la police vietnamienne. A Saïgon, des soldats en armes appuyés par

des tanks ont monté la garde pendant toute la journée d'hier dans les principales artères et il était interdit de s'approcher du palais présidentiel.

Acte isolé

Le gouvernement craignait évidemment de voir se reproduire, à la suite de l'attaque contre le palais, un soulèvement analogue à celui de l'automne 1960 alors que cinq bataillons de parachutistes avaient tenté de renverser le régime et qu'on avait bien cru pendant un jour ou deux que c'en était fait du président Diem. Il ne semble pas d'autre part que les rebelles communistes du Viet Cong aient profité de l'incident pour intensifier leur activité. Mais cet incident vient souligner une fois de plus le malaise qui règne dans une partie des jeunes officiers, hostiles au régime "personnel" de Diem qu'ils accusent d'avoir institué une sorte de dictature familiale.

Le ministre de l'intérieur a dit que les deux officiers rebelles étaient le lieutenant Pham Quoc et le sous-lieutenant Nguyen Van Cu. Tous deux avaient décollé à bord de leurs appareils (des avions de l'aéro-navale américaine de la deuxième guerre) de la grande base de Bien Hoa, à 20 milles au nord-est de Saïgon.

COLLEGE NOTRE-DAME

3791, Chemin Reine-Marie, Montréal 26 PENSIONNAT — DEMI-PENSIONNAT — EXTERNAT Sous la direction des Frères de Ste-Croix COURS CLASSIQUE COMPLET (latin-sciences) COURS SCIENTIFIQUE (8e - 1ère collégiale) Eléments français: préparatoire aux 2 cours GYMNASSE - PISCINE - CHAMBRES Examens d'admission: à 1 h. 30 p.m. Les samedis, 17 février, 10 et 24 mars Demander le prospectus à: RE. 9-3371

DYNAMIQUE DES GROUPES ET TRAVAIL D'EQUIPE

Stage de formation du 22 juillet au 3 août 1962 Les exposés porteront sur les sujets suivants: Processus de socialisation Discussion de groupe Formation de groupe Sociogramme et sociodrame Psychologie des préjugés Clinique des rumeurs Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à: BERNARD MAILLIOT, O.P. Centre de Recherches en Relations Humaines 2765, chemin Sainte-Catherine — Montréal 26 Les inscriptions doivent être faites avant le 1er juin Le nombre des participants est limité à 70

Pour faciliter les enlèvements sur chantier

NIVEAUX DE CONTRACTEUR "FENNEL KASSEL"

Niveau de haute qualité avec TREPIED — DANS UN COFFRET DE BOIS — Télescope 11" — Sensibilité, 40 secondes à 2 minutes — Cercle horizontal de 3" — Graduations en degrés — Vernier pouvant se lire à 5 minutes L'EQUIPEMENT COMPREND: Trépied de bois franc, protecteur empêchant le soleil de pénétrer dans la lentille et plomb d'oscillation



\$168.00

A TERMES SI DESIRE

Matériel d'artistes, 343 E. Ste-Catherine Aussi 6955 St-Hubert

AVIS DE DECES

ST-MICHEL — A Valleyfield, est décédé M. Wilfrid St-Michel, époux de feu Rose-de-Lima Sauvé, autrefois de 2339, Jacques-Hertel, Ville Emard. Il était le père de M. Ernest St-Michel, principal à l'école Jacques Viger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 mars, à 9 heures à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Ed. Archambault INC. 500, est Ste-Catherine 2140 de la Montagne AUBAINE FORMIDABLE! ALBUMS D'OPÉRAS RCA VICTOR (3 DISQUES 33 1/3 - 12" DANS CHAQUE ALBUM) AVEC PLUS DE 45% DE REMISE! AUJOURD'HUI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT MONO Prix régulier \$14.98 POUR \$7.98 CH. STEREO Prix régulier \$17.98 POUR \$9.98 CH. STEREO MONO LM-6102 — CARMEN (Bizet) Albanese Stevens, Pearce, Merrill LM-6106 — CAVALLERIA RUSTICANA (Mascagni) PAGLIACCI (Leoncavallo) LM-6111 — FALSTAFF (Verdi) Carelli, Rossi, Toscanini LM-6114 — DAMNATION DE FAUST (Berlioz) Munch — Symphonie de Boston LM-6116 — MANON LESCAUT (Puccini) Albanese, Bjoerling, Merrill LM-6122 — AIDA (Verdi) Milanov, Barbieri, Bjoerling, Warren LM-6123 — LES 4 CONCERTOS (Rachmaninoff) / RHAPSODIE SUR UN THEME DE PAGANINI, Rachmaninoff au piano. Orch. Philadelphie LSC-6135 — LM-6135 — MADAME BUTTERFLY (Puccini) Moffo, Elias, Carlin LM-6136 — ORPHEE ET EURIDICE (Gluck) Stevens, Peters, Dalla Casa LM-6139 — LA GIOCONDA (Ponchielli) Milanov, Elias, Stefano, Warren LSC-6140 — LES SIX CONCERTOS BRANDENBURG (Bach) Munch — Symphonie de Boston LSC-6141 — LUCIA DI LAMMERMOOR (Donizetti) Peters, Pearce, Tozzi LM-6143 — BARBIER DE SEVILLE (Rossini) Valetti, Merrill, Tozzi, Peters LM-6147 — MACBETH (Verdi) Warren, Bergonzi, Rysanek LM-6149 — TURANDOT (Puccini) Nilsson, Bjoerling, Tozzi LSC-6150 — LM-6150 — IL TRAVIATORE (Verdi) Tozzi, Elias, Warren LCS-6154 — LM-6154 — LA TRAVIATA (Verdi) Moffo, Tucker, Merrill LM-6156 — VAISSEAU FANTOME (Wagner) Elias, Rysanek, Tozzi Ed. Archambault INC. LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA 500 EST, STE-CATHERINE - VI. 9-6201 2140 DE LA MONTAGNE - VI. 5-6202 Ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures p.m.



FESTIVAL CAMUS — Hier soir, à la Comédie Canadienne, le Théâtre-Club a inauguré son Festival Camus par la présentation de "Caligula". Sur notre photo, 2 des principaux interprètes: Robert Gadouas et Gisèle Schmidt.

### \$30.000 POUR 45 PEINTRES

## Quand l'industrie se penche intelligemment sur les arts

Les meilleurs travaux disponibles d'un groupe d'artistes canadiens réputés ont été acquis par la Canadian Industries Limited. C'est probablement la plus importante somme jamais déboursée pour une telle collection au Canada.

M. Ewan Turner, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, qui a participé au projet à titre de conseiller, affirme qu'environ 40 "œuvres d'art" de la peinture canadienne constituent le noyau de cette collection "niche" puisqu'elle doit s'accroître et évoluer au cours des années.

La compagnie a également fait l'acquisition d'un grand nombre de gravures originales provenant d'artistes canadiens.

Plusieurs œuvres d'environ 45 peintres canadiens de toutes les régions du pays ont été rassemblées par M. Turner pour monter cette collection qui décorera le nouvel édifice C.I.L. de 34 étages, sur le boulevard Dorchester.

Le choix final a été établi par un jury dirigé par M. Turner et comprenant MM. Alan Jarvis, ancien directeur de la Galerie nationale du Canada; Richard B. Simms, de la Galerie nationale; ainsi que Peter C. Allen et W. T. D. Ross, président et vice-président respectivement de la C.I.L.

La C.I.L. songe à faire appel aux artistes canadiens dès 1959, lorsqu'il fut décidé que le siège social serait transporté au nouveau gratte-ciel. Le soin qu'on apporte à la dis-

## Nouvelles de la danse

Les Grands Ballets canadiens viennent de s'envoler de Montréal pour leur première tournée dans l'ouest du continent. Ils visiteront huit villes canadiennes et dix villes des Etats-Unis. "Les Grands Ballets canadiens" présenteront quatre ballets de leur répertoire, à savoir: "Etudes", sur une musique de Schumann; "Jeux d'Arlequins", sur une musique de Gretry; "Sea Gallows", de Michel Perrault; et enfin, "La fille mal gardée", de J.W. Hertel. Les villes canadiennes visitées sont Fort William, Winnipeg, Regina, Edmonton, Calgary, Vernon, Vancouver et Trail. Les villes américaines sont: Port Angeles, Helena, Moorhead, Jamestown, Yanktown, Cedar Rapids, Fort Madison, Stoneham, East Providence et Wallingford.

Le Royal Winnipeg Ballet La saison de printemps du Royal Winnipeg Ballet débutera les 9 et 10 mars au Playhouse Theatre de Winnipeg. La compagnie présentera alors deux nouveaux ballets: "Ballad", dont la chorégraphie est due à Agnes de Mille, et "Pas de dix", de Georges Balanchine. Mlle de Mille et G. Balanchine assisteront à la première de leurs ballets. "Ballad" est un ballet d'inspiration écossaise tiré de la comédie musicale américaine "Brigadoon", de Lerner et Loewe, dont Mlle de Mille avait accusé la partie chorégraphique. "Pas de dix" est considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de la danse pure. Balanchine en a réglé la chorégraphie sur une musique de Glazounov. Le programme du 9 mars comprendra également "Intermède", d'Arnold Spohr, "Un et un

font deux", de Michel Comte. "Le pas de deux de Don Quichotte" d'après Petipa, enfin, "Variation pour un homme seul", de Michel Comte. Samedi, outre "Pas de dix" et "Intermède", le programme comprendra: "The Darkling", de Brian McDonald; et "The Comedians", de Ruthanna Boris.

National Ballet of Canada Mlle Kay Ambrose, conseillère artistique du National Ballet of Canada, prendra quelque temps de vacances afin de pouvoir travailler aux quelques livres qu'elle se propose d'écrire sur le ballet. Mlle Ambrose a signé les décors de "Coppélia", ainsi que de nombreux autres ballets.

Concours international d'exécution musicale de Genève 1962 Le 11e concours international d'exécution musicale de Genève aura lieu du 22 septembre au 6 octobre 1962 et portera sur les branches suivantes: piano, chant, alto, orgue et quintette à vent.

Peuvent y participer les jeunes artistes de tous pays, âgés de 15 à 30 ans (pour les quintettes, âge moyen 35 ans). Le montant des prix à décerner aux lauréats s'élève à Fr. suisses 28.000 — auxquels s'ajoutent plusieurs prix spéciaux pour diverses catégories. Le concours sera de nouveau organisé en collaboration avec Radio-Genève et l'Orchestre de la Suisse romande.

Les prospectus contenant le règlement et le programme du concours viennent de paraître et seront expédiés gratuitement à ceux qui en feront la demande au Secrétariat du concours, Conservatoire de musique de Genève. La liste des jurés, composée de maîtres éminents, sera publiée à la fin de mars. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 16 juillet, dernier délai (pour les quintettes à vent, jusqu'au 15 mai).

### LE 4 MARS

## Catherine Sauvage à "Music hall"

Tous les Canadiens connaissent déjà CATHERINE SAUVAGE pour avoir vu à la télévision il y a deux ans. Ils se souviennent de la recevoir de nouveau dans leur foyer, dimanche prochain à 8:30 p.m., par le truchement du réseau jeunesse de la télévision.

CATHERINE SAUVAGE est l'interprète rêvée de Léo Ferré, qui compose plus de soixante chansons pour elle. Son disque "Catherine Sauvage chante Léo Ferré" a gagné le Grand Prix du Disque en 1961. Elle chante également des compositions de Berthold Brecht et Sage Gaisbourg. Sa voix, son charme et sa personnalité lui ont gagné l'appréciation spontanée des critiques et du public lors de sa dernière visite. C'est CATHERINE SAUVAGE, l'interprète de chansons modernes, que nous verrons à MUSIC-HALL. Mais il ne nous faut pas oublier qu'elle est aussi une comédienne de grand talent.

### Admission au PEN Club

MM. Pierre Baillargeon, essayiste et romancier, Charles-Marie Boissonnault, historien de la faculté de médecine de Laval et président de la Société des poètes canadiens-français, et Hugh McLennan, m.s.r.c., auteur de Two Solitudes et de plusieurs autres romans, viennent d'être admis dans les rangs du P.E.N. Club international, dont le siège social est à Londres.

### CE SOIR

## Au collège Sainte-Croix: conférence sur le cinéma et les genres littéraires

Dans le cadre des Conférences culturelles du Collège Sainte-Croix, le R. P. Gilles Blain, c.s.c., présentera un court exposé intitulé: LE CINEMA ET LES GENRES LITTÉRAIRES et fera suivre sa causerie de la projection d'un des grands classiques de l'art cinématographique: JEANNE D'ARC, de Carl Dreyer. La soirée aura lieu à l'auditorium du collège Sainte-Croix (2000 rue Sherbrooke est), ce soir, et commencera à 8 heures. Le public des cinéphiles y est invité. Pour plus de renseignements, téléphoner à CL. 4-7131.

### COTES MORALES

Voici la liste des cotes morales des films présentement à l'affiche à Montréal, telles qu'établies par l'Office catholique national des Techniques de diffusion.

Bachelor Flat — Adultes, des réserves: Scènes osées. C'est arrivé à Naples — Adultes, des réserves: Danses et costumes suggestifs. Comancheros, the — Adultes et adolescents. Dragee haute, La — Adultes et adolescents. Errand Boy — Adultes et adolescents. Dolce vita, La — A déconseiller: Condamnation de moeurs dissolues. Peut faire réfléchir. Peinture très réaliste. Subtilité des éléments de réflexion. Film très difficile d'accès. Innocents, The — Adultes, des réserves: Présence de puissances maléfiques de nature à jeter de la confusion dans les esprits. Invasion Quartet — Adultes et adolescents. Jungle Cat — Tous. King and I, The — Adultes et adolescents. Léon Morin, prêtre — Adultes, des réserves: Prête à la conduite toujours digne et sur-naturelle. Détails inopportuns. Scène troublante. Rocco and his brothers — Adultes, des réserves: Personnage central et orientation du film positifs. Réalisme cruel de certaines scènes. Amoralisme de quelques situations.

### LE 8 MARS

## Récital du pianiste Gilles Gauthier

Un récital sera donné par monsieur Gilles Gauthier, pianiste, le jeudi 8 mars prochain à l'auditorium du Centre Notre-Dame, 3791 Chemin Reine Marie. Pour réservation, téléphoner à LA 6-6904.

### LE 11 MARS

## Le Rideau Vert présente BON WEEK-END Mr. BENNETT

de Arthur WATKINS  
AU STELLA — VI. 4-1793  
\$1.58 — 4664, rue St-Denis

### LE 12 MARS

## BIENTÔT DU 9 AU 12 MARS

**Festival Printanier**  
de CHRYSLER CORPORATION  
ARTISTES ET AUTOS SENSATIONNELS!  
HÔTEL REINE ELIZABETH  
DENISE DARCEL  
Artiste chanteuse du théâtre, de l'écran et de la TV!  
BOB RUSSELL  
Fameux MC des grands concours Miss America et Miss Univers!

### LE 16 MARS

## Petits Chanteurs de Vienne

"Le chœur aux voix angéliques"  
chansons de folklore, opérettes, chants religieux

### LE 30 MARS

## WIENNA ON PARADE

un Festival de Musique Viennoise

### LE 6 AVRIL

## IGOR OISTRAKH

violiniste  
le fils d'un père célèbre, David Oistrakh

### BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS:

- Au contrôle du théâtre
- Canadian Concerts & Artists, 1822 ouest, rue Sherbrooke
- Ed. Archambault Inc., 300 est, rue St-Catherine et 2146, rue de la Montagne
- Salon de l'Horlogerie, 696, rue St-Denis
- Maydeck Travel Service, 1450, rue City Councilors
- 319 ouest, boul. Henri-Bourassa
- Pinaffor Shop, 482, ouest, rue Sherbrooke

### La vie musicale

- Le 6 mars: Beaudry au Plateau
- Le 11 mars: André Navarra
- J.-P. Jeannotte au "Mai musical de Bordeaux"
- Le 8 avril: Micheline Tessier

La Symphonie en ré mineur de César Franck, l'une des œuvres les plus populaires de tout le répertoire symphonique, sera jouée par l'Orchestre Symphonique de Montréal au concert hors série que dirigera Jacques Beaudry, le 6 mars, à 8h.30 p.m. au Plateau. Ce concert est l'occasion de l'apparition plus que jamais de l'Orchestre de la Commune des Jeunes de Hampstead, Outremont, Ville Mont-Royal et Westmount.

Cette œuvre a été composée en 1888 alors que l'auteur avait soixante-six ans. Elle est de conception cyclique, ce qui désigne une forme de symphonie où les thèmes principaux n'apparaissent plus comme des parties indépendantes mais la symphonie forme un tout. L'art de César Franck est la fusion du germanique et du français et a marqué le renouvellement de l'école symphonique française moderne. Elle oppose l'angoisse et l'espérance, la nuit et la lumière, le sombre et l'éclairci. A la fin, c'est l'espérance qui l'emporte. Ce sera dans cette ville française, M. Jeannotte chantera à la Galerie des beaux-arts, le mardi, 27 mai, en même temps que se tiendra une exposition: "L'Art

tiend son premier prix en 1927. Deux ans plus tard, il faisait ses débuts avec orchestre dans le Concerto de Lalo, sous la direction de Gabriel Pierné. Il continua sa carrière et, en 1937, il était nommé violoncelle solo à l'Opéra-Comique. Il gagna le premier prix d'un concours international à Vienne qui lui permit de jouer dans plusieurs pays. Aussitôt après la guerre, il donna deux concerts à Paris qui confirmèrent le fait qu'il était parmi les grands violoncelles de notre époque. En 1940, il était nommé professeur au Conservatoire de Paris et, peu après, à l'Académie Chigiana, de Sienne, où il enseigna chaque été. Après la présente tournée, il se rendra au Japon, pour participer au Festival d'Osaka, en compagnie de Nicola Paganini, harpiste qui a joué également à Pro Musica cette saison.

Côté chant, le ténor mont-réalais Jean-Paul Jeannotte a été engagé pour donner un récital au cours du treizième Mai Musical de Bordeaux, qui se tiendra du 11 au 27 mai dans cette ville française. M. Jeannotte chantera à la Galerie des beaux-arts, le mardi, 27 mai, en même temps que se tiendra une exposition: "L'Art

### DEMAIN

## Les soupers-théâtre

Les "soupers-théâtre", une organisation des amis du théâtre, recevront, demain, au restaurant "LE MAZOT", 1663, rue St-Denis, à 6 h. 30 p.m., la dynamique directrice-fondatrice du Rideau Vert, Mme Yvette BRIND'AMOUR.

Après la période de questions, les personnes qui le désirent pourront assister à la pièce "BON WEEK-END, MR. BENNETT" mettant en vedette Mme Béatrice PICCARD et M. Jean DUCEPPE.

Pour toutes informations supplémentaires ou réservations, prière d'appeler à VL 4-3317, mercredi soir, de 7 heures à 9 heures p.m.

### Une explosion de rires...

## "VIRGINIE"

45e REPRESENTATION  
JEUDI, A 9 H.  
THEATRE ANJOU  
1204 DRUMMOND  
UN. 1-7494-5  
\$1.50 - \$2.00 - \$2.50  
Complètement agréable votre soirée en venant souper à L'ANJOU  
(Menu complet, \$1.50)  
1204 rue Drummond

### ST-DENIS-BIJOU

Une femme peut-elle passer pour un homme pendant 20 ans  
L'homme le plus "gay" de l'histoire de France  
Dany ROBIN  
Andrée DEBAR  
Isa MIRANDA  
Bernard BLIER  
Gabriel FERZETTI  
CINEMA SCOPE EN COULEURS  
LE SECRET DU CHEVALIER D'ÉON  
ODILE VERSOIS  
YVES VINCENT  
MICHEL PICCOLI  
DANY SAVAL  
LA DRAGÉE HAUTE  
Les criminels ont-ils le bras plus long que celui de la justice?

AUJ. matinée à 1h.30 soirée à 8h.  
Spencer Tracy, Burt Lancaster, Richard Widmark, Marlene Dietrich, Judy Garland, Maximilian Schell, Montgomery Clift  
**JUDGMENT AT NUREMBERG**  
AT IMPERIAL  
1430 BELLUÉY - MONTREAL

Ce soir 8 h. 30  
**LE RIDEAU VERT**  
présente  
**BON WEEK-END**  
Mr. BENNETT  
de Arthur WATKINS  
AU STELLA — VI. 4-1793  
\$1.58 — 4664, rue St-Denis

CE SOIR PREMIERE de REQUIEM POUR UNE NONNE  
LE THÉÂTRE-CLUB  
**FESTIVAL CAMUS**  
**CALIGULA**  
REQUIEM POUR UNE NONNE  
Mise en scène: Louis-Georges Carrier  
Avec: Monique Lepage, Dietrich Thomas, Yves Létourneau, Benoît Girard, Henri Norbert, Guy Godin, Jean-Louis Paris  
**A LA COMEDIE CANADIENNE — UN. 1-3339**  
Vendredi, à 8 h. 45 p.m.; CALIGULA — Samedi à 8 h. 45; REQUIEM POUR UNE NONNE — Dimanche, à 7 h. 30 p.m.; CALIGULA

Un film PASSIONNANT et AUDACIEUX!  
LE FANATISME DE BEATRICE RICE  
"Les Conquérants"  
**LEON MORIN PRÊTRE**  
avec JEAN-PAUL BELMONDO  
EMMANUELE RIVA  
Cinéma L'AVANTAGE  
2 dernières semaines  
4427 ST-DENIS 87-4294

HEATRE  
**ESÙ**  
Le Barbier de Seville  
mise en scène  
Jean Dalmain  
François Tassé, Geneviève Bujold, Ronald France, Xuan Canuel, Jean Dalmain  
à compter du 1 mars  
8h.30 précises - matinée le samedi à 2h.30  
UN. 6-3611

Canadian Concerts and Artists présente  
VEN. SOIR, 2 MARS — THEATRE ST-DENIS  
**ERROLL GARNER**  
le pianiste insurpassé du jazz  
VEN. SOIR, 16 MARS — THEATRE ST-DENIS  
**Petits Chanteurs de Vienne**  
"Le chœur aux voix angéliques"  
chansons de folklore, opérettes, chants religieux  
VEN. SOIR, 30 MARS — THEATRE ST-DENIS  
**WIENNA ON PARADE**  
un Festival de Musique Viennoise  
VEND. 6 AVRIL THEATRE ST-DENIS  
**IGOR OISTRAKH**  
violiniste  
le fils d'un père célèbre, David Oistrakh  
BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS:  
— Au contrôle du théâtre  
— Canadian Concerts & Artists, 1822 ouest, rue Sherbrooke  
— Ed. Archambault Inc., 300 est, rue St-Catherine et 2146, rue de la Montagne  
— Salon de l'Horlogerie, 696, rue St-Denis  
— Maydeck Travel Service, 1450, rue City Councilors  
— 319 ouest, boul. Henri-Bourassa  
— Pinaffor Shop, 482, ouest, rue Sherbrooke

L'Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal présente le  
**CHOEUR BLEU ET OR**  
dans le  
**REQUIEM ALLEMAND**  
de Brahms  
Solistes: Sylvia Saurette, soprano  
Marcel Allard, baryton  
Choeur et orchestre sous la direction de  
de  
Fernand Gratton  
Eglise N.-Dame - Mercredi, 7 mars, - 8h.30  
Réservations: RE. 7-6561 — 2222, rue Maplewood, chambre 306  
ou chez Ed. Archambault

**Abonnez-vous au Quartier Latin**  
C. P. 6128 — MTL  
(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58-59.)  
Prix: \$3.00 par an (50 numéros)  
NOM .....  
ADRESSE .....  
SIGNATURE .....  
(Découpez et postez dès aujourd'hui!)



Parterres hâtifs et réels malgré la neige et le verglas de la saison

Exposition féérique de fleurs naturelles, jeudi, 1er mars, au rez-de-chaussée, chez Eaton

En collaboration avec le Club des Jardiniers et des Fleuristes de Montréal, Eaton, de nouveau cette année, apporte un peu du printemps au Montréalais fatigué de l'hiver, en leur présentant un spectacle féérique de fleurs naturelles cueillies un peu partout dans le monde.

A dater de jeudi, le 1er mars et se continuant toute la semaine prochaine, l'immense rez-de-chaussée Eaton occupant tout un quadrilatère de la ville, sera transformé en un jardin enchanteur. Le parfum de plus de 25.000 fleurs naturelles, se mêleront à des masses de verdure formant, avec des arrangements de fleurs rares, des massifs suspendus d'une grande beauté et d'une exquise fraîcheur.

Des mois de préparatifs ont été consacrés à cette exposition merveilleuse qui doit surpasser de beaucoup le spectacle grandiose qui a marqué tant d'élégances l'an dernier.

En plus de la longue liste de fleurs printanières, une véritable lecture encyclopédique, l'exposition présentera également des fleurs exotiques, expédiées par la voie d'air, des pays où elles sont cultivées. AIR FRANCE, AIR CANADA et BOAC contribuent gracieusement leur temps et leurs efforts pour livrer à Eaton ces fleurs qui doivent être soigneusement protégées des rigueurs de l'hiver.

Plus de 400 orchidées, représentant un nombre d'espèces rares de TRINIDAD, d'exotiques oiseaux de paradis, du mûrier et d'autres fleurs tropicales seront mis en lumière. Des oeillets aux coloris chauds et du délicat mimosa du sud de la FRANCE, du lilas et des tulipes de la HOLLANDE, des pois de pâques des BERMUDES et bien d'autres encore. De la bruyère, du odonodendron, de l'eucalyptus, de l'airielle du sud et la CALIFORNIE, créeront le fond magnifique de verdure toutes ces fleurs splendides.

Conférence sur les carrières féminines

Mme Claire Kirkland-Casgrain parlera sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le Comité féminin diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a le plaisir d'annoncer que Mme Claire Kirkland-Casgrain, avocat et député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative donnera une conférence, le 12 mars prochain. Cette conférence intitulée: "CARRIÈRES FÉMININES", sera précédée d'un buffet froid à 6h30 au Restaurant La Fayette, Boulevard Charest-Est. Tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste et leurs amis sont cordialement invités.

Toutefois, le nombre de cartes étant limité, ceux et celles qui projettent d'y assister doivent réserver leurs cartes dès maintenant, en téléphonant soit à Mme Collins, à 653-1236 ou au secrétariat de la S.S.B., à 529-8941. On est prié de prendre note qu'aucune carte ne sera vendue à la porte de la salle.

La Femme AU FOYER ET DANS LE MONDE Carnet mondain

DEPLACEMENTS M. et Mme J.-M. Boivin, de St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, passent quelques jours à Montréal, inscrits à l'hôtel Reine Elizabeth.

MUSEE DES BEAUX-ARTS M. John Owen Woodard, conservateur des "City Museum and Art Gallery", de Birmingham, Angleterre, donnera au Musée des Beaux-Arts de Montréal, lundi, le 5 mars, à huit heures et demie du soir, une conférence intitulée: "Pre-Raphaelite Painting", sous les auspices de la Galerie nationale du Canada.

GALERIE AGNES LEFORT Des artistes canadiens contemporains tiennent actuellement, et jusqu'au 17 mars, une exposition de dessins, aquarelles, gouaches, gravures, à la Galerie Agnes Lefort, 1504 ouest, rue Sherbrooke. La liste de ces artistes comprend les noms de Alley, Bellefleur, Bergeron, Braitein, Charbonneau, English, Dumouchel, Ferron, Fox, Gaucher, Gendron, Lacroix, Landori, Mal-

Le vote est ouvert pour le choix de la Mère canadienne de l'année

Tous les bulletins de vote devront être rendus pour le 31 mars

Chaque année, une Canadienne est proclamée "Mère canadienne de l'année".

N'importe qui au Canada peut proposer une mère qui mérite cet honneur. Il suffit d'envoyer son nom, tout en décrivant ses mérites, à l'Association de livraison télégraphique des fleuristes. On peut aussi obtenir des formulaires de présentation en s'adressant à ce journal.

Cinq ou six juges qui présideront au choix de "Mère canadienne de 1962" sont des mères de famille. Ce sont la sénatrice Josie Quart, mère de cinq enfants; la sénatrice Mariana Jodoin, quatre enfants; Mme Roland Michener, épouse du président de la Chambre des communes, trois enfants; Mme Jean Lesare, épouse du premier ministre du Québec, quatre enfants; et Mme Claire Kirkland-Casgrain, la première femme-députée à la législature du Québec, trois enfants.

Le sixième juge est Gerald McKenna, de Montréal, directeur régional de l'Association de livraison télégraphique des fleuristes, un organisme sans but lucratif qui organise le choix de la mère canadienne de l'année. Il ne faudrait pas croire toutefois que celle qui sera choisie Mère canadienne de l'année devra nécessairement avoir une carrière extra-familiale.

Au contraire, le choix de la Mère de l'année est plutôt destiné à honorer une femme qui a rendu de grands services à ses semblables en plus d'avoir élevé une famille.

Les femmes qui ont été choisies mères de l'année par le passé n'étaient pas spécialement connues du grand public. L'une d'elles a été choisie pour avoir confectionné des jouets pour les enfants arriérés tout en élevant sa famille. Elle commençait à fabriquer des jouets dès le mois de janvier. A Noël, elle avait des centaines de jouets, confectionnés de ses propres mains et qui apportaient un peu de bonheur aux enfants désavantagés.

Une autre Mère canadienne de l'année ouvrit un jardin d'enfants dans sa résidence afin de pouvoir garder avec elles ses quatre jeunes enfants après le décès de son mari.

Celle qui sera choisie Mère canadienne de 1962 recevra en cadeau un voyage à Ottawa. Elle sera reçue à 24, Sussex Drive, résidence du premier ministre et de Mme John Diefenbaker, ainsi qu'à l'Hôtel de ville. Un déjeuner auquel assisteront des députés, sénateurs et autres dignitaires, sera donné en son honneur à La Touraine.

Elle recevra un magnifique bouquet de la Fête des Mères et aura le privilège d'en envoyer un pareil à une personne de son choix, n'importe où dans le monde. Elle recevra également un bouquet spécial à chaque mois de l'année.

Il faut adresser les candidatures à: FTD, C.P. 404, Ottawa, Ontario et s'assurer qu'elles seront à la poste au plus tard le 31 mars.

On est prié de donner le nom complet et l'adresse exacte de la personne proposée, le nombre de ses enfants et le genre d'activités sociales ou charitatives auxquelles elle a travaillé en mentionnant le nombre d'années.

Prochaines retraites fermées

A Marie-Réparatrice Il y aura des retraites fermées chez les fidèles de Marie-Réparatrice, 5023 ouest, boulevard Mont-Royal, aux dates suivantes: du 5 au 8 mars, pour dames de plus de 15 ans de mariage, prêchée par le Père Maurice Lamarche, S.J.; du 12 au 15 mars, retraite de vie intérieure, prêchée par le Père Maurice Lamarche, S.J.; du 16 au 18 mars, pour jeunes filles, prêchée par le Père Vincent Monty, S.J.; du 19 au 21 avril, retraite de spiritualité, pour infirmières, prêchée par le Père Maurice Lamarche, S.J. Informations: C.R. 1-0776.

A Grady Il y aura des retraites fermées chez les 28. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 35 rue Dufferin, Grady, aux dates suivantes: pour dames, du 2 au 4 mars; jeunes filles, du 9 au 11 mars; jeunes filles, du 16 au 18 mars; retraite conjugale, du 23 au 25 mars; retraite spéciale, pour dames et demoiselles, du 28 au 30 mars.

On s'inscrit en écrivant au téléphoniste à la Directrice des retraites fermées, Grady, Téléphone 2-5291 ou 2-5113.

LA COUTURE CHEZ SOI



9148 NO 9148

La jupe indispensable à toute garde-robe bien montée: ligne droite mais ampleur dissimulée dans les plis de côtés. Le patron imprimé NO 9148 est offert pour les tours de taille de 24, 25, 26, 28, 30 et 32 pouces. La grandeur 28 requiert 7 verges et sept huitièmes d'un tissu de 15 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 sous au Service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Comment faire du succès une habitude

Vous sentez-vous "emprisonné" dans votre emploi actuel? Vous étiez-vous demandé quelle carrière vous offrirait les meilleures chances de réussite? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un conseiller en orientation professionnelle vous indique des techniques éprouvées pour découvrir en vous les talents insoupçonnés dont la mise en oeuvre vous conduira de succès en succès. Achetez Sélection de mars aujourd'hui même!

Table with 3 columns: Channel (CFTM-TV, CBMT), Time, and Program Name. Includes programs like 'Le grand meurtre', 'Les 30 jours', 'Le monde', etc.



Advertisement for L'Orchestre Symphonique de Montréal, directed by Jacques Beaudry. Includes program details like 'Handel - Water Music' and 'Franck - Symphonie en Ré mineur', and ticket information.



L'ex-roi Siméon de Bulgarie s'est marié religieusement en l'église russe de Vevey. Après le mariage civil qui s'était déroulé samedi, la cérémonie religieuse du mariage de l'ex-roi Siméon de Bulgarie avec Dona Margarita Gomez Aceba et Cejuela s'est déroulée hier matin en l'église russe de Vevey selon le rite orthodoxe. Le couple sortant de l'église de Vevey après la cérémonie. (Photo Keystone)

Les mots croisés du "DEVOIR"

A crossword puzzle grid with numbers 1 through 12 indicating the starting positions for the words.

- Horizontal words: 1- Qui ont des idées souvent extravagantes; 2- Sans mouvement; 3- Condiment; 4- Sépare; 5- Victimes prélevées dans la masse; 6- Infinitif inverse; 7- Vieux démonstratif; 8- Obtenu; 9- Possède; 10- Copie; 11- Divinité égyptienne; 12- Jette des graines.
- Vertical words: 1- Qui ont triomphé; 2- D'un langage que l'on ne peut saisir; 3- Utilisée en peinture; 4- Sur laquelle on ne peut se baser dans le temps; 5- Enlève; 6- Qui a vu le jour; 7- Dans la matinée; 8- Possède; 9- Copie; 10- Divinité égyptienne; 11- Perd; 12- Jette des graines.

La recette de la tourtière doit être exacte dans toutes ses quantités

Dans la transcription de la recette de tourtière prime, parue vendredi, on nous demande de corriger 3-4 tasse d'eau par 1-2 tasse, au paragraphe de la "Garniture". Voici donc de nouveau la recette dans son entier, cette recette qui a valu à Mme. Colette Beer le prix de \$1.000.

GARNITURE. I livre de porc haché, 1 petit oignon, 1 gousse d'ail émincé, 1/2 c à thé de sel, 1/2 c à thé de thym, 1/4 de c à thé de sauge, 1/4 de c à thé de moutarde sèche, 1/8 de c à thé de clou, 1/2 tasse d'eau, 1 petite pomme de terre bouillie et écrasée.

Mélangez tous les ingrédients dans une casserole excepté les pommes de terre. Amener à l'ébullition et laisser cuire à découvert 25 minutes, ou le temps voulu pour réduire le surplus d'eau. Ajouter la pomme de terre cuite et écrasée, et mélanger le tout. Refroidir et étaler entre les deux pâtes. Sceller les bords. L'abaisse supérieure doit être perforée pour permettre l'échappement de la vapeur. Cuire à four chaud 450° F., 10 minutes; réduire la chaleur à 350° F. et cuire 20 minutes ou jusqu'à surface dorée. Servi avec betteraves marinées à l'ail.

Formez un rouleau, enveloppez de papier cire et réfrigérez 1-2 heures (par plus). Abaisser la pâte pas trop mince (1/8" d'épaisseur).

Advertisement for Hotel Ritz Carlton, Ritz Café at Night, featuring Marion Colby. Includes details about dinner and supper, music, and reservations.

# Le président de l'IDAC réclame le concours du travail, du capital et de l'Etat

## potins financiers

On notait certaine résistance, hier sur la Bourse de Toronto, après 5 séances à la baisse, en état de même sur la Bourse de Montréal. Wall Street, qui avait perdu \$1,900,000,000 la veille, paraissait un peu plus soutenu hier. Le calme régnait en maître sur la Bourse de Londres.

Les moyens des industriels de DJ grimpent à 741, pour 739,22, à N.Y. En dépit de prévisions peu optimistes énoncées ces jours-ci par certains courtiers que nous avons cités, voici qu'Arthur Wiesenberger & Co., de N.Y., laisse entendre que la reprise est commencée et que la moyenne de DJ pourrait bien atteindre 760. Elle baisserait, ensuite, aux environs de 741, pour remonter en fin d'année, au-dessus de 800. Dans de telles circonstances, il pourrait bien s'avérer avantageux d'avoir un portefeuille bien garni.

Le président du Bureau des gouverneurs de la Bourse de N.Y. a été accusé de fraude fiscale en 1956 et 1957. Il a démissionné de son poste. A son dire, il a payé \$500,000 en impôt sur le revenu depuis 5 ans.

Les actions de Can. Breweries se vendront aujourd'hui ex-dividende 42 1/2 cts l'action.

West Canadian Brewery réunira ses actionnaires aujourd'hui à Vancouver.

Les entreprises suivantes paient aujourd'hui à leurs actionnaires les dividendes ci-dessous: Can. Cement, 25; Can. Int. Inv. Trust, 20; Can. Int. Inv. Trust extra, 25; C.P.R., 75; Catell Food A 13 et 25; B, 25 et 25.

Quebec Power Co publiera demain son rapport annuel et ce dernier se comparerait bien avec le précédent.

L'IDAC présentera en juillet un mémoire à la Commission royale sur la finance.

Canada Iron Foundries Ltd a gagné \$2.43 l'action en 1961 vs \$1.92 précédemment.

Price Bros. and Co. a réalisé un profit de \$2.68 l'action en 1961, au regard de \$2.37 en 1960.

Royal Securities Corp. vient d'effectuer des études intéressantes.

## Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu a tenu sa première assemblée annuelle

Son président, M. J.-P. Tardif, M.Sc., commente le bon départ de l'institution

La compagnie de fiducie Prêt et Revenu vient de tenir sa 1re assemblée annuelle sous la présidence de M. J.-P. Tardif, M.Sc. Ce dernier déclara en partie ce qui suit aux actionnaires: "Secondée par 2 organisations distinctes, la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, laquelle possède 34 années d'expérience dans l'administration et le placement, nous avons cru qu'il était possible d'entrevoir la formation de l'institution précitée, la première fondée depuis 22 ans dans notre province." Incidemment, à peine celle-ci vient-elle de prendre naissance que nous annoncerons, sous peu, la formation d'une autre du même genre, aussi contrôlée par nos notes. Ça bouge évidemment au pays du Québec dans tous les domaines. Des ses débuts, la compagnie ci-haut mentionnée a pu bénéficier de l'expérience des techniciens des 2 institutions apparentées. Leur coopération, par ses officiers ou autrement, a été garantie gratuitement pour les premières années, assure sa rentabilité, car son coût d'opération est des plus modestes.

L'institution précitée a débuté avec un capital-actions de \$500,000.00

Le ressort, en outre, du message présidentiel, que Compagnie de fiducie Prêt et Revenu possède un capital-actions souscrit et payé de \$500,000 représentant 5,000 actions Classe "B", ce qui démontre le sérieux de la fondation, car les lois gouvernementales lui permettraient de débiter avec \$250,000. Avec un capital excédant les exigences initiales statutaires de l'organisation ne manquera donc pas de fonds. C'est assez pour expliquer le bienvenu accueil rencontré chez le public dès sa 1re année d'opération. Il s'est manifesté, tout d'abord, chez les souscripteurs de fonds, qui ne pouvaient pas souscrire plus de \$5,000 chacun — quelque 200 actionnaires s'inscrivent en plus de nos autres actions nécessaires. En limitant le montant de souscription, l'institution a permis à un plus grand nombre de nos citoyens de s'y intéresser et c'est là une forte bonne politique, d'autant plus qu'eux et leurs amis seront portés à y faire affaires et que leur exemple ne peut qu'être suivi du grand public, comme on le constatera par ce qui suit.

Près de \$19,000,000.00 de biens actuellement confiés à son administration compétente

Comme on sait, les actifs d'une compagnie de fiducie comprennent: a) ses actifs réels comprenant les dépôts garantis ainsi que b) les biens sous administration de personnes vivantes ou décédées, les valeurs en garde, etc. Durant les premiers six mois d'opération de l'institution précitée, les dépôts garantis entre ses mains ne se totalisèrent qu'à \$42,500, puis, durant les autres six mois du 1er exercice fiscal clos le 31 décembre 1961, ils montèrent jusqu'à \$907,000.17, d'où un actif global de \$1,409,303.54. Quant aux biens confiés à ses soins, ils formaient un total de \$8,185,473.09 — lors de l'assemblée sur le milieu du mois courant, il était de \$19,000,000 — lesquels, ajoutés à l'actif, signifient donc que dès sa 1re année d'opération la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu a eu à administrer pour \$9,594,766.63 de biens. C'est un fort beau début et un tel départ est de bon augure et ce n'est pas sans raison que son président a déclaré publiquement "que les résultats sont des plus satisfaisants puisque le 1er exercice financier laisse même voir un surplus." De telles données révèlent une direction compétente.

Nécessité d'une saine gestion de ses biens, après son décès aussi bien que de son vivant

Puisqu'il s'avère que les sociétés de fiducie au pays administrent pour \$8,693,552,414 de biens à la fin de 1960, contre \$4,281,367,115, il y a 10 ans, il est donc logique d'en conclure qu'ils sont de plus en plus nombreux les Canadiens qui reconnaissent la nécessité de recourir à leurs bons offices. Comme il y a moins de 5 sociétés de ce genre contrôlées par nos notes sur la trentaine en opération au pays et comme les premières institutions existent moins du dixième du premier chiffre précité, il est donc évident que l'on ne réalise pas assez chez nous l'importance des bons offices qu'un trust ou société de fiducie est en mesure de leur rendre. Qu'il s'agisse d'usufruit, de substitution, de testament, de mandats, de donations fiduciaires, de fondations d'assurance, de placements, de garde des valeurs, d'administration de succession, de transfert d'actions, de prêts hypothécaires, etc., les services des sociétés de fiducie sont toujours là pour répondre aux besoins d'un chacun. Leurs progrès, à cette époque de complexité des affaires, sont tels dans ce domaine qu'il semble superflu d'insister davantage. Avant de clore notre chronique, nous tenons à dire que l'importance de leurs bons offices, pour la conservation des biens, doit être réalisée aussi bien dans nos milieux modestes que par nos gens fortunés. Cette conservation des biens est profitable, non seulement aux intéressés, mais encore à toute la communauté québécoise, en définitive.

MARCEL CLEMENT

## Pour le redressement des conditions économiques



L'hon. Leslie M. Frost

L'hon. Leslie M. Frost, C.P., C.R., LL.D., D.C.L., M.P.P., premier ministre de l'Ontario de 1949 à 1961, a été nommé administrateur de la Banque de Montréal, ainsi que l'a annoncé aujourd'hui M. G. Arnold Hart, président et directeur de l'exécutif. Homme remarquable dans de nombreux domaines, M. Frost fait partie de la Législature ontarienne depuis 1937 et il continue d'y représenter le comté de Victoria. M. Frost, l'un des associés de l'étude d'avocats Frost, Frost and Richardson, est administrateur de la Canada Life Assurance Co.; la Victoria and Grey Trust Co.; du poste de radio CKLY; et d'autres compagnies. En novembre dernier, il a démissionné comme premier ministre de l'Ontario et a été assermenté en décembre comme membre du Conseil Privé.

## Le commerce de gros au Canada

En augmentation de 6.5% La valeur des ventes des grossistes proprement dits a atteint environ \$780,827,000 en octobre, augmentation de 6.5 p. 100 sur les \$732,969,000 d'un an auparavant. L'avance a porté le chiffre de janvier-octobre à \$7,458,257,000, contre \$7,411,408,000, légère augmentation (0.6 p. 100).

Parmi les 17 commerces dont les chiffres sont disponibles, 14 ont indiqué des ventes supérieures en octobre à celles d'un an plus tôt. Les gains ont varié de 1.3 p. 100 (appareils électroménagers) à 12 p. 100 (médicaments et produits divers de pharmacie). Les reculs ont été les suivants: vêtements et accessoires (1 p. 100), viande et produits laitiers (3.2), et machines agricoles (26.6).

Sur les 12 commerces, 12 ont indiqué des ventes accrues en janvier-octobre, par rapport à un an plus tôt. Les augmentations ont varié de 0.6 p. 100 (textiles divers et accessoires vestimentaires) à 14.5 p. 100 (appareils électroménagers), tandis que les diminutions se sont échelonnées de 0.4 p. 100 (pièces et accessoires d'automobile) à 11.1 p. 100 (charbon et coke).

## À noter...

Price Bros. Ltd a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle prolongerait au 30 avril la date finale d'acceptation de l'offre faite le 28 avril 1961, comportant l'acquisition des actions ordinaires d'Anglo Newfoundland Developments Co. Ltd. A ce jour, les détenteurs de 98% des actions d'Anglo ont accepté l'offre.

Les actions privilégiées 5% cumulatif, d'une valeur au pair de \$100 de Simon Cigar Co. Ltd., seront rayées de la liste à la fermeture des affaires sur la Bourse de Montréal, le 28 février, vu leur achat.

5,802 actions ordinaires sans valeur nominale de Du Pont of Canada Ltd, émises à \$26.25, en vertu du plan de boni adopté par la compagnie, ont été inscrites sur la liste de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière le 27 février.

La Bourse Canadienne a été avisée que l'option par versement due le 23 février et couvrant 200,000 actions de Marcon Mines Limited à 15 cts chacune, en vertu d'un accord conclu le 6 novembre 1961, avec J. Bradley Street Co. Ltd. en son nom et en celui de clients a été prolongée de 3 mois. Toutes les options subséquentes consenties en vertu dudit accord ont aussi été prolongées pour la même période de temps.

New Davies Petroleum Limited a notifié la Bourse Canadienne que l'option émise le 23 février, couvrant 200,000 actions à 15 cts chacune, en vertu de l'accord conclu le 21 novembre 1961 avec Morgan Securities Company Ltd. en son nom et en celui de clients, ont été prolongées de 3 mois. Toutes les options subséquentes en vertu dudit accord ont donc été prolongées aussi pour 3 mois.

Falconbridge Nickel Mines Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne que 4 options sur 14,992 actions de Ventures à \$28.36 chacune, consenties à 4 employés, ont pris fin par suite de l'octroi aux mêmes employés d'options sur 15,592 actions à \$27.27 chacune, susceptibles d'être exercées le ou avant le 30 avril 1962.

Vanguard Explorations Limited a notifié la Bourse Canadienne que 15 actions de la Compagnie de Trésor à 15 cts chacune, en satisfaction d'avances à la compagnie pour un montant de \$5,787.00. A la suite de l'émission desdites actions, le total en circulation sera de 3,226,085 actions.

Le président de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, M. Arthur J. Milner, président de Mills, Spence & Co. Limited, de Toronto, était de passage hier dans notre ville. Il était accompagné par M. H. L. Gassard, de Toronto, directeur général de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Au cours de son séjour de deux jours le président rendra visite à M. Maurice Desy, président, Commission des valeurs mobilières du Québec; M. Eric W. Kierans, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, et M. W. D. Mulholland, président de la Canadian Bankers' Association et vice-président et directeur général de la Banque de Montréal.

M. Milner a adressé la parole lors d'un déjeuner pour les membres de l'Association de la région de Montréal donné hier à l'hôtel Windsor. Des certificats d'étude ont été présentés aux gradués du cours (11) d'éducation de l'association.

M. R.-B. Brelton, de Baker, Weeks & Co.; Vianny Joannette, de L.-G. Beaubien et Cie, Limitee; André Godon, Jacques Loubier, Florent Riopel du Crédit Interprovincial Limité; F. L. Hellyer, de Equitable Securities Canada Ltd; C. E. Butterworth, D. F. Dwyer, Hubert Mockler et A. Suche, de Greenbush Incorporated; J.-C. Paradis, P.-C. Vien, de René-T. Leclerc; Inc. P. C. Andrews, B. H. MacDougall, de MacTier & Co. Ltd; Robert Comerford, David Hackett, G. J. Sheward, de McLeod, Young, Weir & Company Ltd; P.-E. Beauvais, de Morgan, Ostygué & Hudon Ltd; H. R. Bryant, Mme Helen Stuppel, G. D. Sutton, de Nesbitt, Thomson & Co. Ltd; P. D. Consmueller, F. E. Dornann, W. R. Howell, Mme Miriam Kastner, Simon Senecal, J. V. Summerlin, de W. C. Pitfield & Co. Ltd; G. J. Barry et J. K. Nixon, de James Richardson & Sons; R. R. Gale et Mme H. J. Lawson, de Royal Securities Corp. Ltd.

Voici un bref exposé du président, M. Arthur J. Milner: "Seuls les événements à venir nous permettront de juger la situation économique de 1962. La nouvelle année a commencé sous de bons auspices et l'activité dans le secteur industriel continue à progresser. Cependant, il

## Bourse de Montréal

Papeteries, plus en demande sur la place locale

La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont repris une partie du terrain perdu hier à la faveur d'une reprise tardive.

Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 81 contre 70.

Les métaux communs ont fait bonne contenance. International Nickel a haussé de 1 1/4 à 80 et Aluminium de 1 1/2 à 27 1/2.

Dans le secteur des services publics, Shawinigan a haussé de 1 1/4 à 23 1/4. BC Telephone a haussé de 1-8 à 56 1/8 au milieu d'une forte activité.

Dans le compartiment des papeteries, Price et Consolidated ont gagné chacun 1-2. Fraser a baissé de 1-4 à 26 1/2 tandis que Macmillan a haussé de 1-8 à 19 3/4.

Canada Iron a haussé de 1 1/4 à 24 1/4 au milieu d'une forte activité. Stelco a haussé de 1-2 à 73 3/4 tandis que TransCanada Pipe Lines et TransCanada Fund ont cédé chacun 1-2.

Dans le secteur des banques, Canadienne Nationale a haussé de 1-2 à 77 et Royale de 1-4 à 84.

Simpson's a baissé d'un point à 29 3/4 tandis que Seagrams a haussé de 1-2 à 48. Industrial Acceptance et Laurentide Finance A ont cédé respectivement 1-2 à 1-2 tandis que Hudson's Bay Company a haussé de 1-8 à 12 3/4.

Dans le compartiment des mines, Mount Pleasant a baissé de 15 cents à \$2.40. Baie de Fundy a baissé de deux cents à 15 cents tandis que Westville a haussé de 2 1/2 cents à 10 cents.

## Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central. Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 rue Craig est, Montréal.

POMMES. — McIntosh, belles 1.50, entrepôt frigorifiés 2.00; 2.25, Cortland 2.00, pommes à cuire 1.00-1.25 le boisseau. BETTERAVES — 75-1.00 le sac de 50 lbs.

CAROTTES — No. 1, 1.25-1.50 50 lbs. 2.25-2.50 celles de 50 lb.

CHOUX — 2.00 50 lb.

NAVETS — No 1, 1.10-1.25, No 2, 90c 60 lb.

OLIGNONS — No 1, petits 2.25-2.50 lb. No 1, minium 1-3-4 3.75-4.00, jaunes, gros 5.00 50 lb.

PANAIIS — 2.25 le boisseau, 1.25 les 12 celles de 24 onces.

POMMES DE TERRE — 1.10-1.15 les 75 lbs.

POIREAUX — .75-90c, moyens .50c la douzaine.

## Waite Amulet Mines omet son dividende

Waite Amulet Mines Ltd a déclaré que les directeurs de la compagnie ont décidé d'omettre le versement du dividende trimestriel habituellement payable le 10 mars.

Dans une lettre aux actionnaires expliquant la raison de cette omission, M. J. R. Bradley, président de Waite a déclaré que la décision des directeurs avait été prise en prévision de l'offre de Noranda Mines Ltd, pour l'acquisition de la balance des actions de Waite Amulet non-détenues.



M. A.J. MILNER, président de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et président de Mills, Spence & Co. Ltd., qui était de passage hier dans notre ville, afin de rencontrer les courtiers locaux.

## Recettes du CNR

Moins considérables en janvier

Les recettes d'exploitation du Canadien National se sont élevées à \$54,878,000 en janvier 1962. "Les frais d'exploitation, les taxes et les loyers ayant atteint \$56,968,000, il en est résulté un déficit net d'exploitation de \$4,110,000.

En janvier 1961, les recettes d'exploitation avaient été de \$51,888,000, les frais, les taxes et les loyers s'étaient élevés à \$56,880,000 et le déficit net d'exploitation avait été de \$5,120,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes.

Voici le sommaire:

| Mois de janvier     | 1962         | 1961         |
|---------------------|--------------|--------------|
| Recettes d'expl.    | \$54,878,000 | \$51,888,000 |
| Frais et loyers     | \$56,968,000 | \$56,880,000 |
| Déficit net d'expl. | \$4,110,000  | \$5,012,000  |

## Marchés aux bestiaux

MONTREAL — Les prix des bestiaux étaient réguliers sur le marché de l'est ce matin. Le commerce était passablement actif et la demande bonne.

Les arrivages, ce matin: 30 bovins, 77 veaux, six porcs et trois agneaux et moutons. Hier, les arrivages étaient de 849 bovins, 598 veaux, 364 porcs et 12 agneaux et moutons.

Les génisses communes se vendaient de \$18 à \$18.50 sur le marché de l'est ce matin.

Les bonnes va h. étaient à \$17, les moyennes de \$15.50 à \$16, les communes de \$13 à \$15 et les viandes destinées à la conserve à \$11.

Les bons veaux se vendaient de \$30 à \$33, les moins de \$26 à \$29, les communes de \$18 à \$25 et les veaux d'herbe \$15.

Il n'y a pas eu de vente d'agneaux ni de moutons et les prix des porcs et des truies n'étaient pas établis.

On signale la vente d'une petite quantité de lin au Royaume-Uni. L'avoine et l'orge ont fait bonne contenance dans l'ensemble. Le seigle a varié dans les deux sens.

Les prix du blé de toutes catégories ont baissé de 1-8.

## Chèques, échangés plus considérables

\$26,049,482,000.00 en 1 mois.

La valeur des chèques échangés dans les chambres de compensation en octobre a atteint \$26,039,582,000, soit 11 p. 100 de plus que les \$23,457,001,000 d'un an plus tôt. Durant janvier-octobre, l'avance a été de 7.6 p. 100 (\$246,190,286,000 contre \$228,765,055,000).

Les échanges ont augmenté de valeur en octobre et durant la période janvier-octobre dans toutes les régions économiques. Voici, en milliers, les chiffres du mois, avec les gains procentuels entre parenthèses: provinces Atlantiques, \$625,899 (11.4); Québec, \$7,594,037 (8.9); Ontario, \$12,040,516 (12.7); provinces des Prairies, \$4,139,481 (10.1); et Colombie-Britannique, \$1,639,839 (11.0).

Et voici les chiffres de janvier-octobre: provinces Atlantiques, \$5,888,765 (3.9); Québec, \$72,652,930 (7.6); Ontario, \$113,879,820 (6.1); provinces des Prairies, \$37,231,473 (11.4); et Colombie-Britannique, \$16,537,298 (11.2).

## Dominion Steel and Coal Corporation

Absorbs 60% de son propre minéral de fer

SYDNEY (PC) — La Dominion Steel and Coal Corporation Limited s'alimente à 60% du minéral de fer tiré de ses mines sur Bell Island, Terre-Neuve.

C'est ce qui ressort d'une mise au point prononcée par un porte-parole de la compagnie en réponse à une déclaration faite à St-Jean, Terre-Neuve, par M. Claude K. Howe, représentant de la Iron Ore Company of Canada, selon qui Dominion Steel achèterait 60% de son minéral de fer Iron Ore au Labrador et seulement 40% de ses propres mines sur Bell Island.

Les mines de Doon à Terre-Neuve doivent fermer leurs portes pendant sept semaines, éliminant ainsi les emplois de 1,500 ouvriers. La direction soutient que c'est la concurrence étrangère qui la force à agir ainsi.

## Bourse de Toronto

Métaux et industriels, plus soutenus

TORONTO — Les industriels ont recouvré leur équilibre hier après s'être maintenues en baisse durant les cinq séances précédentes.

Federal Grain a été particulièrement en faveur dans ce secteur, haussant de quatre points à 55. Canada Iron Foundries a gagné 1 1/2. United Fruit Investments B 1 1/2. Hilt Renfrew et Trans-Prairie Pipe Line et MacLaren B, un chacun.

Imperial Life a subi une lourde perte, cédant trois points. Le virement a été de 2,838,000 actions au regard de 3,551,000, lundi.

Parmi les titres de premier choix à progresser dans le secteur des industriels, il convient de mentionner Aluminium, en progrès de 1/2, Canadian Celanese, Consolidated Paper et Walker - Gooderham, qui accusaient également des gains fractionnaires.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel et Falconbridge ont haussé chacun de 1/4. Hudson Bay Mining a gagné 1/2 et Geoc 1/4. Dans le secteur des valeurs spéculatives, Arcadia a haussé de sept cents à 70 cents.

Dans le secteur des pétroliers, Calgary and Edmonton a baissé de 1/4 et Dome de 3/8.

## Cours des changes

|                           |            |
|---------------------------|------------|
| New York, dollar          | 1.04 31/32 |
| Angleterre, livre         | 2.95 1/2   |
| France, franc             | .2143      |
| Belgique, franc           | .0211      |
| Italie, lire              | .00262     |
| Espagne, peseta           | .0178      |
| Suisse, franc             | .2423      |
| Hollande, florin          | .2903      |
| Norvège, couronne         | .1475      |
| Danemark, couronne        | .1526      |
| Suède, couronne           | .2037      |
| Allemagne, DM             | .2624      |
| Tchécoslovaquie, couronne | .1471      |
| Mexique, peso             | .0847      |
| Venezuela, boliviar       | .2305      |

## Cours du dollar

Le dollar américain était en prime de 3-132 pour cent en devises canadiennes, en progrès de 3-52, hier.

La livre sterling a haussé de 1-4 à \$2.95 11-16.

Dollar américain: offert \$1.05; demandé \$1.05 1-32.

## Vous serez le bienvenu...

... en tout temps, quand vous viendrez chez Merrill Lynch pour demander conseil en matière de placements.

Ne craignez pas pour autant d'être assailli dès l'entrée. Il est même possible que personne ne vous demande ce que vous désirez: beaucoup de gens, qui viennent en simples curieux, préfèrent — nous le savons — qu'il en soit ainsi.

Mais si votre visite a un but plus précis, si vous avez besoin d'une aide quelconque qui soit de notre ressort, n'hésitez pas à la demander.

Peut-être voulez-vous seulement quelques renseignements pertinents sur une industrie, une compagnie ou un titre...

Peut-être aimeriez-vous examiner avec un expert la possibilité d'entreprendre un programme de placements raisonné, conçu pour vous en fonction de votre situation financière...

Peut-être souhaitez-vous faire procéder à une analyse complète et impartiale de votre portefeuille actuel.

Quel que soit le cas, nous serons heureux de vous être utiles — sans frais ni obligation pour vous.

Notre aide vous est acquise. Pourquoi ne pas en profiter?

Service français

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.

MEMBRES DES BOURSES DE MONTREAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2  
Téléphone: UNIVERSITY 1-8241  
Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

## COMMUNIQUÉ

Les associés de Hugh Mackay & Company annoncent qu'ils ont formé une compagnie limitée sous le nom de Hugh Mackay & Company Ltd. laquelle prendra en main toutes les affaires de la société.

Les officiers et administrateurs sont les suivants:

Président du conseil — ARTHUR S. TORREY  
Président — SYDNEY J. LANGILL  
Vice-président — HUGH H. MACKAY  
Vice-président et secrétaire — HAROLD A. WHEELER  
Vice-président — THOMAS W. BEAUCLERK  
Trésorier — KENNETH A. WRIGHT

## Administrateurs

ARTHUR S. TORREY — DAVID L. TORREY  
SYDNEY J. LANGILL — ERIC S. MORSE  
HUGH H. MACKAY — P. REGINALD PAYN  
HAROLD A. WHEELER — PERCY J. SMITH  
THOMAS W. BEAUCLERK — JOSEPH A. WELDON

## Hugh Mackay & Company Ltd.

Bourse de Montréal The Toronto Stock Exchange Bourse Canadienne  
Vancouver Stock Exchange Calgary Stock Exchange Winnipeg Stock Exchange

Siège social  
235 ouest, rue St-Jacques, Victeur 9-9121  
MONTREAL

Halifax Saint John Ottawa Cornwall Toronto Sault-Ste-Marie  
Winnipeg Calgary Edmonton Vancouver Victoria</



# COMPAGNIE DE FIDUCIE PRÊT et REVENU



J.P. TARDIF, M.S.C.  
PRÉSIDENT



HENRI BÉIQUE, I.P.  
VICE-PRÉSIDENT



ANDRÉ VERGE, L.L.L.  
SECRÉTAIRE ET DIRECTEUR



L.F. MARTEL  
DIRECTEUR



FRANK N. SPENARD  
DIRECTEUR

## VOTRE CONFIANCE A FAIT MERVEILLE ...

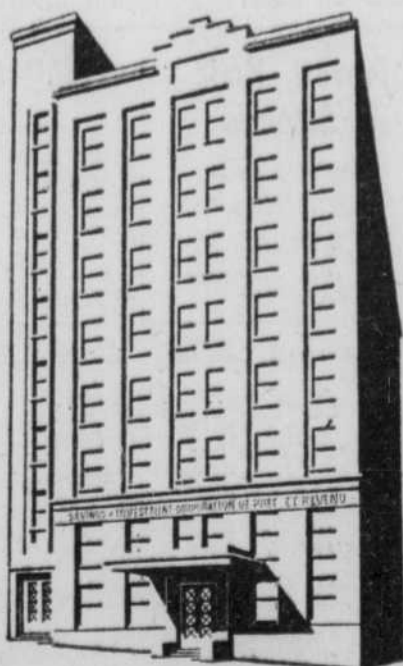
### et nous vous en remercions

Les succès obtenus durant notre première année d'opérations dépassent les résultats espérés. Le montant des dépôts garantis s'élève à près de \$1,000,000 et le total des actifs sous administration qui, au 31 décembre 1961 se chiffrait à plus de \$9,500,000, atteint aujourd'hui plus de \$19,000,000.

Un grand nombre de concitoyens se sont déjà prévalus de nos différents services et ont choisi notre Compagnie pour l'exécution de leur programme successoral et pour l'administration de leurs placements et de leurs propriétés. Nos centaines d'actionnaires et de clients qui ont fait affaires avec notre Compagnie depuis sa formation, seront certainement fiers de ces réalisations et heureux d'avoir fait confiance à une organisation progressive dont les résultats positifs laissent entrevoir pour l'avenir un accroissement rapide.

La Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu est le résultat du travail collectif et de la coopération de la magnifique équipe formée par le personnel du Groupe des Compagnies Prêt et Revenu qui administre maintenant plus de \$42,000,000 d'actifs et qui compte 34 ans d'expérience dans le domaine du placement.

*Une belle réalisation  
des nôtres au  
service des Canadiens.*



MARCEL BÉLANGER, C.A.  
DIRECTEUR



JEAN-PAUL GUIMONT C.A.  
DIRECTEUR



JACQUES TASCHEREAU, N.P.  
DIRECTEUR

### NOS SERVICES A VOTRE DISPOSITION

- Dépôts garantis
- Exécution testamentaire
- Garde de valeurs
- Programme successoral
- Gérance de fonds de pension
- Prêts hypothécaires
- Administration d'immeubles
- Administration de placements
- Agence de transfert d'actions
- Fiduciaire d'émissions d'obligations

### NOTRE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



J. ALBERT GAGNON C.A.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL



LOUIS MORRISSETTE, C.A.  
RELATIONS EXTÉRIEURES



JEAN GAUVIN, L.L.L.  
SERVICE LÉGAL



RENÉ GABOURY  
COMPTABLE EN CHEF

### COMITÉ DE PLACEMENT

JACQUES TREMBLAY J.-P. TARDIF J.-ALBERT GAGNON  
JULES MORENCY JULES BÉLANGER CLAUDE BOULANGER

### SERVICES EXTÉRIEURS ET PUBLICITÉ

JACQUES BARIBEAU P.-E. DUHAMEL PIERRE BLOUIN

Une autre réalisation du GROUPE DES COMPAGNIES PRÊT ET REVENU

Actifs sous administration \$42,000,000.

COMPAGNIE DE FIDUCIE  
PRÊT ET REVENU

CORPORATION  
DE PRÊT ET REVENU

FONDS MUTUEL CORPORATION DE  
PRÊT ET REVENU DU CANADA LIMITÉE

SIÈGE SOCIAL: 850 PLACE D'YOUVILLE, QUÉBEC, P.Q.  
SUCCURSALES DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'EST DU CANADA.



BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Cm', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Fer. Net'.

Canadian Fairbanks-Morse Company, Limited

Meredith S. Hayes, vice-president of the company, is mentioned in the text.

The Canadian Fairbanks-Morse Company, Limited announces the nomination of M. Meredith S. Hayes as vice-president.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Cm', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Fer. Net'.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for 'Cm', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Fer. Net'.

Prix des Grains

Table of grain prices, including columns for 'AVOINE', 'ORGE', 'SEIGLE', 'MAÏS', and 'FÈVE'.

Fonds Mutuels

Table of mutual funds, including columns for 'All. Can. Inv.', 'American Growth', and 'Canadian Investment'.

American Stock Exchange

Table of American stock exchange data, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Fer. Net'.

Cours des huiles

Table of oil prices, including columns for 'Alaska V. Pipe', 'Alaska V. Refineria', and 'Blue Crown'.

Moyennes de Toronto

Table of averages for Toronto, including columns for 'Mardi', 'Mercredi', and 'Jeudi'.

ACHATS ET VENTES D'OBLIGATIONS

Gouvernements - Municipalités - Commissions scolaires - Institutions religieuses - Services Publics - Corporations

CREDIT QUÉBEC INC.

COURTIERS DE PLACEMENT

Choix exceptionnel d'obligations de tout repos.

132 ouest, rue St-Jacques

COMPTABLES AGRES

Lucien Dahm, C.A. and Jacqueline Paradis, C.A.

Comptables agréés

Edifice de la Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681 - DU. 1-0111

PROVOST, HOTTE & ASSOCIÉS

Comptable agréé

2596, boul. Rosemont

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Cm', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Fer. Net'.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Fer. Net'.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

COMPTABLES AGRES

Lucien Dahm, C.A. and Jacqueline Paradis, C.A.

Comptables agréés

Edifice de la Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681 - DU. 1-0111

PROVOST, HOTTE & ASSOCIÉS

Comptable agréé

2596, boul. Rosemont

VI AU & ROBIN

Comptables agréés

Lucien D. Viau, C.A. and H. Lionel Robin, C.A.

Edifice de la Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681 - DU. 1-0111

2596, boul. Rosemont

RA. 2-1109

4926, ave. Verdun, VERDUN

Comptables agréés

M. Samson, O.B.E., C.A. and Lucien B. Bélar, C.A.

Léon Côté, C.A. and Jean Roussin, C.A.

H. Bourgeois, C.A. and Roland Fortier, C.A.

Albert Gauthier, C.A. and Percy Auger, C.A.

Benoît Sylvaian, C.A. and Pierre Lesage, C.A.

Charles Guindard, C.A. and Pierre Barry, C.A.

Robert Gauthier, C.A. and G. A. Tremblay, C.A.

L. De G. Page, C.A. and Marcel Gauthier, C.A.

Pau Gonthier, C.A. and Marie Imbeau, C.A.

G.-A. Roussin, C.A.

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A. and Syndic Licénié

ROLAND PROVOST, C.A. and GEORGES H. HOTTE, C.A.

PO. 9-3871

2596, boul. Rosemont

RA. 2-1109

4926, ave. Verdun, VERDUN

Comptables agréés

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

Conseils: Maurice Charteau, C.A. and Emile Beauvais, D.S.C., C.A.

Gérard Marceau, C.A.

132 ouest, Saint-Jacques

VI. 2-4691

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal averages, including columns for 'Dernière fermée', 'Fermée précédente', and 'Semaine passée'.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Membres

Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange

Offre Dem.

Table of mining stocks, including columns for 'Alab.', 'Am. Ind.', 'Am. Ind.', and 'Am. Ind.'.

Moyennes à N.-Y.

Offre Dem.

Table of average bond yields for New York, including columns for '3er', '4er', and '5er'.

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

\$1,227,000 pour les travaux d'hiver

QUEBEC (DNC) — Jus- qu'ici, pour l'année en cours, 184 municipalités du Québec ont touché \$1,227,000 en subven- tions fédérales-provinciales en vertu du programme des travaux d'hiver.

Le ministre des affaires mu- nicipales en annonçant à la Chambre que le Québec acceptait la décision d'Ottawa de prolonger du 30 avril au 31 mai la période des travaux d'hiver, a précisé que les \$1, 227,000 ne touchaient qu'à 205 des 2016 projets qui ont été soumis au gouvernement jus- qu'ici.

M. Lucien Cléche a ajouté que "Dans les cadres de l'en- tente fédérale-provinciale con- cernant le programme d'encou- ragement des travaux d'hiver, les municipalités qui exécutent des travaux peuvent, moyennant certaines conditions, ré- clamer le paiement d'une partie de la subvention qui leur est due pour les salaires effec- tivement payés pour les tra- vaux exécutés jusqu'ici. Les conditions qui prévalent pour l'obtention du paiement de ré- clamations provisoires sont les suivantes: 1— Le projet doit avoir été accepté par les au- torités fédérale et provinciale et le règlement décrétant les tra- vaux prévus au projet doit avoir reçu l'approbation du ministre des affaires mu- nicipales; 2— Des réclamations peuvent être soumises seule- ment dans les cas où la dépen- se en salaires égale ou excède 50 pour cent du coût total des salaires prévus au projet.

"L'acompte fédéral payé aux municipalités représente 40 pour cent du coût de la main-d'oeuvre encouru à la date de la présentation de l'état de réclamation provisoire, auquel vient s'ajouter la contribution du gouvernement de la province soit un mon- tant additionnel égal aux qua- tre cinquièmes de la subven- tion fédérale.

"Jusqu'ici," a poursuivi le ministre, le 40 pour cent ré- clamé aux autorités fédérales représente un montant de \$975,000; sur ce montant une somme de \$652,000 nous a été payée. En ajoutant la part pro- vinciale de \$245,000 à ce mon- tant de \$652,000, nous paye- rons d'ici quelques jours à 184 corporations municipales de la province un montant de \$1, 227,000. Les premiers paie- ments ne touchent qu'à 205 des 2016 projets qui nous ont été soumis. Nous avons plusieurs réclamations en cours et d'ici quelques jours d'autres paie- ments viendront s'ajouter à cette première liste", a expli- qué le ministre des affaires municipales.



Le curé de la paroisse Sainte-Famille de Calgary et le Dr Beauchemin, deux apôtres de la vie française dans l'ouest, photographiés dans la bibliothèque du DEVOIR. (Photo Le Devoir)

ILS SONT 4,000, PERDUS AU MILIEU DE 250,000 ANGLOPHONES

Les Canadiens français de Calgary, sans nous, se passeront d'église!

Par Mario Cardinal

Construire une église catho- lique française de \$100,000 à Montréal ou à Québec, c'est la tâche facile, presque routine. Mais à Calgary, où il y a tout au plus trois ou qua- tre mille catholiques de langue française, des ouvriers pour la plupart, ce n'est plus une mince affaire.

Pourtant, les Canadiens fran- çais de Calgary ont un besoin urgent d'église. Le temple de Sainte-Famille, où se font pré- sentement les services reli- gieux, est inadéquat aux be- soins des fidèles. Construite en 1912 par une communauté pro- testante, achetée en 1928, l'é- glise actuelle n'est rien de plus qu'un demi-sol, inconforta- ble pour les fidèles et indigne du culte.

chemin a déploré que depuis 25 ans, très peu de progrès ont été enregistrés dans le domaine de la survivance. "Nous avons, depuis 1953, un Club français, a-t-il dit. A ce club qui fait partie intégrante de la paroisse, nous nous réunis- sons régulièrement et je crois qu'il n'a pas peu contri- bué à rappeler aux Canadiens français, dispersés dans cette ville de 250,000 habitants, leur origine et leur culture. Le Club français constitue en outre un excellent milieu d'accueil pour les Canadiens français qui nous arrivent de l'est qui veulent s'établir chez nous..."

L'EGLISE CATHOLIQUE Les premiers prêtres catho- liques, venus à Calgary, étaient

LES BOURSES D'ETUDE L'Imperial Oil va inaugurer un nouveau système

Imperial Oil annonce qu'elle paiera les frais de scolarité et les autres frais obligatoires de tous les enfants de ses employés qui voudront poursuivre des études supérieures à condition qu'ils aient conservé une moyenne de 70 p.c. aux examens fi- nals du cours secondaire.

Le nouveau programme fera plus que tripler l'aide que la compagnie accorde déjà aux enfants de ses employés qui désirent entreprendre des études supérieures; il pourrait avoir pour effet de multiplier par cinq environ le nombre des étudiants éligibles. Imperial Oil prévoit que dans quatre ans, 200 étu- diants bénéficieront chaque an- née de l'aide de la compagnie.

En vertu du système de bour- ses, un jury choisissait chaque année 12 des meilleurs étu- diants et leur attribuait des bourses annuelles de \$700 pour une période maximum de qua- tre ans.

En vertu du nouveau pro- gramme, les fonds seront versés aux étudiants pendant une période maximum de quatre an- nées aussi longtemps qu'ils au- ront terminé avec succès cha- que année d'étude dans une université, un institut de tech- nologie ou une autre institution canadienne reconnue où il se donne des cours à un niveau su- périeur à celui du cours secen- daire. Pour être éligible, les étudiants doivent s'inscrire à un cours qui exige leur présen- ce continue pendant au moins deux ans et qui mène à l'octroi d'un diplôme reconnu.

AVIS Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571B du Code Civil, que SUPER TOYS LI- MITED, dont le siège principal des affaires, est situé dans la Ville de West- mont, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres ac- tuels et futurs à LA BANQUE TO- RONTO-DOMINION, à titre de ga- rantie, par acte portant la date du vingt-troisième jour de février 1962 et enregistré au Bureau d'enregistre- ment de la Division Provinciale de Montréal, le vingt-troisième jour de février 1962, sous le numéro 138119.

AVIS Conformément aux dispositions de l'article 1571-B du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transfert et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de la VITRERIE ALBERTIC LITEE, dont la principale place d'affaires est dans la province de Québec et dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 15e jour du mois de janvier 1962 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistre- ment de Montréal le jour du mois de février 1962 sous le no. 138179. Daté ce 15e jour de février 1962 LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

La SSJB propose l'adoption au Québec du code international de signalisation routière

QUEBEC (DNC). — Le Québec devrait rejeter le code de signalisation routière d'ins- piration américaine que pro- pose la Canadian Good Roads Association et lui substituer le code international, en l'adaptant aux besoins de la provin- ce.

Telle est la conclusion d'un mémoire que la Société St- Jean-Baptiste de Montréal vient de faire passer à M. Bernard Pinard, ministre de la voirie.

Après avoir rappelé que la province avait adopté, en dé- cembre dernier, le code de la CGRA, le mémoire dénonce la traduction française de certain- es inscriptions anglaises et fait état des protestations du public à ce sujet. Le mémoire cite particulièrement les arti- cles et lettres parus dans "Le Devoir".

Le mémoire signale que le ministre de la voirie avait créé un comité consultatif pour l'adoption de la traduction des inscriptions. "Plusieurs personnes, dit le mémoire ont fait des suggestions par la voie des journaux ou directe- ment au comité. Malheureuse- ment, ce travail de traduction est, dans l'ensemble, inutile: le code de signalisation de la CGRA, vu le grand nombre d'inscriptions qu'il comporte, est absolument inacceptable pour le Québec, où l'on tient rigoureusement compte du bilinguisme".

La SSJB soutient que le symbole en signalisation rou- tière est supérieur à l'inscrip- tion du point de vue de l'effica- cité, de l'esthétique, de l'au- tonomie, du tourisme et de l'é- conomie.

"Un symbole bien choisi est compris plus facilement et plus rapidement par l'automobiliste de n'importe quelle nation et de n'importe quel langage. Un simple signe ou symbole peut être compris de loin, contrairement aux inscriptions, qu'on ne peut lire que de très près."

"Dans un pays bilingue, les inscriptions doivent être écrites autant que possible car elles représentent un grave danger: a) En rendant néces- saire le doublage des panneaux à inscriptions unilingues, for- çant ainsi l'automobiliste à lire deux fois le même message. Les panneaux bilingues ne valent pas mieux. Chaque inscrip- tion étant en caractères plus petits, la légende est plus difficile à lire; de plus, l'au- tomobiliste est souvent porté à lire les deux inscriptions, ce qui le distrait davantage; b) En multipliant le nombre des panneaux, on enlève à chacun sa valeur.

La Fédération des travail- leurs du Québec se réjouit sans réserve de l'entente conclue entre le gouverne- ment du Québec et la société Radio-Canada au sujet de la télévision scolaire. Le président de la FTQ, M. Roger Provost, a rappelé que c'est exactement là la formule de collaboration que sa cen- trale syndicale préconisait dans ses déclarations publi- ques du 8 et du 29 décembre dernier.

M. Provost a exprimé l'es- poir que l'accord accèdera à la grâce aux ambitions de l'entreprise privée qui d'après lui, doit être implemen- tée de façon nouvelle et de toute initiative en matière d'enseigne- ment. Il s'est dit d'avis que la décision du ministère de la jeunesse pourra avoir pour effet de renverser la vapeur et d'arrêter le mouvement en fa- veur du démantèlement de Radio-Canada.

Le président de la FTQ a cependant ajouté que l'appro- bation, par les syndicats, de la formule actuelle suppose évidemment une réforme pro- chaine du Conseil de l'Instruc- tion publique et la création d'un ministère de l'éducation. Il a rappelé que sa centrale traitera plus à fond la ques- tion de la télévision scolaire dans son mémoire à la Com- mission Parent.

Vote de grève des employés de bureau chez Ford du Canada

WINDSOR, (Ont.) — Les em- ployés de bureau de Ford du Canada, membres du Syndicat des métallos, ont voté en fa- veur de la grève dans une pro- portion de 94,6 pour cent, à la suite de l'échec des négocia- tions.

Aucune date n'a été fixée pour le déclenchement de la grève et il est peu probable que la grève éclate. Les em- ployés de bureau de la compa- gnie Ford du Canada sont au nombre d'environ 800, à Wind- sor.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571B du Code Civil, que HICRAFT GAR- MENT INC., dont le siège principal des affaires, est situé dans la Ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres ac- tuels et futurs à LA BANQUE TO- RONTO-DOMINION, à titre de ga- rantie, par acte portant la date du vingt-troisième jour de février 1962 et enregistré au Bureau d'enregistre- ment de la Division Provinciale de Montréal, le vingt-troisième jour de février 1962, sous le numéro 138119.

La FTQ approuve l'entente R.-C. - Québec

La Fédération des travail- leurs du Québec se réjouit sans réserve de l'entente conclue entre le gouverne- ment du Québec et la société Radio-Canada au sujet de la télévision scolaire. Le président de la FTQ, M. Roger Provost, a rappelé que c'est exactement là la formule de collaboration que sa cen- trale syndicale préconisait dans ses déclarations publi- ques du 8 et du 29 décembre dernier.

M. Provost a exprimé l'es- poir que l'accord accèdera à la grâce aux ambitions de l'entreprise privée qui d'après lui, doit être implemen- tée de façon nouvelle et de toute initiative en matière d'enseigne- ment. Il s'est dit d'avis que la décision du ministère de la jeunesse pourra avoir pour effet de renverser la vapeur et d'arrêter le mouvement en fa- veur du démantèlement de Radio-Canada.

Le président de la FTQ a cependant ajouté que l'appro- bation, par les syndicats, de la formule actuelle suppose évidemment une réforme pro- chaine du Conseil de l'Instruc- tion publique et la création d'un ministère de l'éducation. Il a rappelé que sa centrale traitera plus à fond la ques- tion de la télévision scolaire dans son mémoire à la Com- mission Parent.

AVIS Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571B du Code Civil, que SUPER TOYS LI- MITED, dont le siège principal des affaires, est situé dans la Ville de West- mont, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres ac- tuels et futurs à LA BANQUE TO- RONTO-DOMINION, à titre de ga- rantie, par acte portant la date du vingt-troisième jour de février 1962 et enregistré au Bureau d'enregistre- ment de la Division Provinciale de Montréal, le vingt-troisième jour de février 1962, sous le numéro 138119.

AVIS Conformément aux dispositions de l'article 1571-B du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transfert et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de la VITRERIE ALBERTIC LITEE, dont la principale place d'affaires est dans la province de Québec et dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 15e jour du mois de janvier 1962 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistre- ment de Montréal le jour du mois de février 1962 sous le no. 138179. Daté ce 15e jour de février 1962 LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

L'HABITATION COOPERATIVE

Vaste essor de la Coopérative d'habitation de Montréal (CHM)

Des réunions d'informa- tion et d'études sur toutes les questions relatives à l'habita- tion et au logement auront lieu au siège social de la Coopérative d'habitation de Montréal, tous les mercredis soir, à 7 h 30. Toute personne inté- ressée à l'importante ques- tion du logement familial, est invitée à se rendre au nou- veau centre domiciliaire au Domaine Gentilly, 1159, boul. Des Ormeaux, à Ville Jacques-Cartier.

Au printemps de 1956, la Coopérative d'habitation de Montréal, fondée à l'automne 1955, entreprenait la construc- tion des premières habitations pour ses membres à Saint- Léonard de Port-Maurice.

En moins de six ans, la Coopérative a acquis 650 ma-isons dans cet important sec- teur domiciliaire, à l'intention de familles à revenu moyen. La Coopérative a également contribué à l'organisation de plusieurs services et comités à caractère coopératif dans ce secteur et en a suscité d'au- tres.

Son activité s'est également déployée à Charlemagne où elle a acquis 600 terrains. Elle amènera bientôt une partie du Domaine Saint-Sulpice et 1,000 maisons seront éri-

gées au cours des prochaines années au Domaine Gentilly, à Ville Jacques-Cartier.

Les travaux de construction débuteront à Charlemagne dès que les services publics seront disponibles. Les tra- vaux débuteront incessamment au Domaine Saint-Sulpice; tous les sociétaires qui pou- vaient y être admis ont été choisis, mais l'on accepte en- core des sociétaires à Charle- magne.

Le nouveau centre domici- liaire du Domaine Gentilly est le plus vaste projet que la Coopérative a entrepris. M. Jean- Claude Lallier, urbaniste, a préparé le plan d'ensemble de quatre paroisses où l'on a prévu les aménagements qui ré- pondront le mieux aux besoins humains et communautaires. Déjà plus de 25 maisons sont habitées au Domaine Gentilly et une quinzaine d'autres le seront d'ici le printemps.

Le siège social de la Coopé- rative d'habitation de Mon- tréal est maintenant établi au nouveau centre domiciliaire du Domaine Gentilly, au 1159 bou- levard Des Ormeaux. On y ac- cède par le pont Jacques-Car- tier, à l'ouest, ou par le pont de la rue et Curé-Poirier et le che- min Gentilly.

Petites annonces du "Devoir"

Real estate and service advertisements including 'A LOUER', 'FUTURS PROPRIETAIRES', 'ASSURANCE AUTOMOBILE', 'TAILLEUR', 'TRANSPORT', 'TRANSPORT CAMIONNAGE', 'TARIF', 'LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE', 'COTTAGE A VENDRE', 'DUPLEX A VENDRE'.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Professional and business cards for 'ASSURANCE' (Horace Labrecque & Fils Ltée), 'MEDICINS' (Dr Maxime Brisebois, Dr C. Melillo), 'BREVETS D'INVENTION', 'MARQUES DE COMMERCE', 'DACTYLOGRAPHES', 'J. MARC MAYRAND', 'Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubergarde', 'Assurance Revenu...', 'OFFRE D'EMPLOI', 'L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS'.

Encouragez nos annonceurs

Advertisement for 'Encouragez nos annonceurs' with a list of professions and services.

# Bobby Hull a devancé Gordie Howe

## Le Bonhomme Carnaval est avant tout ambassadeur du rire et de la gaieté

Par Rémy D'ANJOU

QUEBEC. — "Le jour où je ne pourrai plus sourire sous mon masque, je me retirerai et laisserai la place à un autre." C'est ce qu'a déclaré Noël Moisan, un sympathique père de famille de 44 ans qui incarne, depuis huit ans déjà, le "Bonhomme Carnaval", le joyeux bonhomme de neige qui est l'âme du carnaval d'hiver de Québec.

M. Moisan est un comédien de première classe qui a joué dans plusieurs films réalisés par l'Office national du film. Il est aussi professeur à l'École de technologie de Québec.

"Le carnaval ne me laisse cependant pas beaucoup de temps pour donner mes cours, mais

on me pardonne mes absences", dit en souriant M. Moisan.

Le "Bonhomme", comme on a pris l'habitude de l'appeler à l'année longue, se considère avant tout comme l'ambassadeur du rire et de la gaieté.

"Il est entendu, dit-il, que le carnaval d'hiver a aussi pour but d'attirer le tourisme, mais je ne considère avant tout comme un gai luron chargé d'inciter la population québécoise au rire et à la gaieté."

Cependant, le "Bonhomme Carnaval" a fait deux voyages en Floride dans un but publicitaire.

A l'occasion d'une entrevue qu'il accordait à la télévision américaine, un annonceur lui

demanda s'il était un "bonhomme de neige professionnel". On n'en doute plus quand M. Moisan nous confie qu'il pense au carnaval 365 jours par année.

Le "Bonhomme" non costumé mesure un pied de moins que lorsqu'il revêt son costume tout blanc surmonté d'une sympathique tête de papier mâché.

Le costume du "Bonhomme Carnaval" pèse 54 livres. Il est en caoutchouc moussé et en fourrure synthétique.

"Il faut que je me fasse repeindre la tête une fois par semaine, dit M. Moisan, pour enlever le rouge à lèvres dont Québécoises et visiteuses me barbotent."

Le costume est doté d'un système d'amplificateur qui permet à M. Moisan de se faire entendre des milliers de personnes qu'il rencontre chaque année.

"Je me fais suivre par mon médecin pendant le carnaval, précise le joyeux bonhomme car je ne veux pas prendre de risques."

Depuis le début du carnaval de cette année M. Moisan a maigri de 14 livres.

"C'est préférable comme cela, dit-il en souriant, car on transpire moins dans le costume."

En huit ans, M. Moisan a passé plus de 3.000 heures dans son costume qui est fabriqué par un grand magasin de Québec.

"J'aime bien mon rôle car il me permet une foule de contacts. Je rencontre chaque année plusieurs personnalités. Mes rencontres vont du gouverneur général à l'ivrogne."

Après avoir visité une partie des Etats-Unis, le bonhomme rêve maintenant d'un voyage en Europe pour faire connaître à bas sa gaie frimousse.

Il se peut d'ailleurs que, d'ici quelque temps, le bonhomme soit invité à la Maison du Québec à Paris.

"Il y a une journée où je me sens particulièrement triste, c'est le soir du mardi gras quand je fais mes adieux. C'est alors que je réalise que les Québécois tiennent à leur bonhomme et qu'il manquerait vraiment quelque chose à la Vieille Capitale sans son costume."

Frank Mahovich a réussi son 30e but de la saison et a récolté deux aides pour demeurer en cinquième position avec 60 points.

# Au gré du Sport Bon gré, mal gré

Par Jean-Paul Cofsky

Bobby Fischer, ce jeune Américain qui fait sensation, qui fait échec à tout le monde, est un émergent qui sort de l'ordinaire. C'est le plus nouveau prodige à la mode aux Etats-Unis. Son titre de gloire est qu'il se déclare tout bonnement le meilleur joueur d'échecs au monde, malgré les prétentions d'un certain Russe du nom de Botvinnik. Le plus beau de l'histoire, c'est qu'il a probablement raison, qu'il est un phénomène extraordinaire. D'abord, rien que le fait de savoir manoeuvrer cavaliers, fous, rois et reines, tours et pions, le qualifie d'embée comme un être unique au monde; en ce siècle de vitesse supersonique, d'astronaute et de cosmonaute, il faut une forte dose de concentration pour être capable de jouer aux échecs sans être dérangé!

## Des tigres et des moutons...

En consultant le magazine "Ring", la bible de la boxe, on y trouve des réponses à des "pourquoi" intrigants. Ainsi on se demande pourquoi le gérant du champion du monde Floyd Patterson. Cus d'Amato, semble choisir les adversaires de son poulain avec tant de soin; la réponse est simple; tant qu'il y aura des commissions de boxe pour autoriser des matches contre des McNeeley et tant qu'il y aura des "poires" pour payer de beaux écus pour voir de telles farces, il y aura un Cus d'Amato pour s'enrichir et faire la fortune de son protégé. Pourquoi choisir des "tigres" comme adversaires quand il y a tant de moutons à tondre? Pourquoi dans le classement des boxeurs de toutes les catégories rencontre-t-on des athlètes d'à peu près toutes les nations, sauf de la Russie? Ne saurait-on au pays de Krou-Krou que faire la guerre froide? Ne connaîtrait-on que la main de fer dans un gant de velours? Les gants de cuir, connais pas? C'est tout simplement qu'en Russie, les coups de poing, on ne les donne pas... on les reçoit!

## Tentation mortelle...

Le président C. Campbell a jugé bon de ne pas sévir récemment dans le cas de deux athlètes qui auraient employé un langage vulgaire l'un envers l'autre. Mais souvent dans les sports les occasions de péché sont si nombreuses, que c'est presque pardurable de passer l'éponge en douce au lieu de souligner l'offense. Avez-vous déjà manqué un "smash" facile au tennis? Votre balle ne s'est-elle jamais arrêtée à un millièmètre de ponce de la coupe, au golf? Avez-vous essayé "slicé" dans le petit bois d'à côté? Avez-vous essayé de sortir votre balle d'une trappe de sable, alors que vos partenaires vous observaient? Avez-vous déjà laissé échapper un brochet "long comme ça"? Avez-vous déjà reçu un "cross-check" en dessous du nez? Avez-vous déjà attrapé une "foul ball" sur le bout des doigts? Avez-vous déjà gagé votre chemise sur une "picouille" qui a "cassé" au beau milieu de son avance? Avez-vous déjà plongé sur le "ventre"? Avez-vous déjà reçu une "taps" sur l'nez? Lors d'une séance de boxe pour le "fun"? Si oui... vous avez mal parlé aussi!

## TOURNOI "PEE WEE"

### Arthur Quoquochi a compté 7 buts

QUEBEC. — Arthur Quoquochi, un petit Indien de 12 ans qui fait partie d'une équipe pee-wee du Québec a connu l'émotion de sa vie dimanche.

Paul Dumont, le directeur des filiales des As de Québec, a annoncé qu'il allait l'inviter au camp d'entraînement des As juniors "B" l'automne prochain.

Le rapide centre a conduit son équipe à une victoire de 11-0 sur celle de St-George-de-Beauce lors du troisième tournoi international pee-wee avec sept buts tandis que Louis-Georges Fontaine a enfilé les quatre autres.

Il y a 54 équipes pee-wee inscrites au tournoi, dont quatre de l'Ontario, trois des Etats-Unis et une de l'Alberta.

Avant la partie, un petit Indien présentait une poupée faite à la main à Gigi Bédard, la reine du Carnaval d'hiver de Québec. Il se comporta très bien pendant la cérémonie de présentation, mais lorsque Gigi

l'embrassa, il n'en put plus et commença à pleurer.

Autres résultats

Dans une autre partie, l'équipe d'Amos blanchit Château-d'Eau 5-0. Les deux formations appartiennent à la classe "C", réservée aux endroits de moins de 7.000 de population.

Une des équipes d'Ontario est arrivée hier avec son instructeur, Mme Gordon Stronach, épouse du maire de London, Ont.

Après un brillant début de tournoi samedi, 14.000 personnes ont vu les pee-wee jouer huit parties en fin de semaine.

St-Jérôme, Qué., a remporté deux victoires et est passé en semi-finale de la catégorie "A". En plus de blanchir Ville La-Salle 1-0, il a triomphé du Drummondville 4-3 en supplémentaire.

Marc Nadon a donné au vice-président Paul Coiteux la rondelle du point victorieux de la partie contre Drummondville. On sait que Marc et André Lauzon demeurent au Bois de Coulouge pendant la semaine du tournoi.

Par ailleurs, tous les participants résident dans des familles québécoises pendant les séries, qui sont un événement important du carnaval.

### Gérard Delage à Ste-Adèle

M. P.-A. Lambert, président du Bureau touristique de Sainte-Adèle, annonce un grand souper-casualité pour marquer le début d'une grande campagne de cet organisme. Le conférencier invité sera Me Gérard Delage, président de l'Association des hôteliers de la province. Il sera présenté par M. Roland Libouren et remercié par M. John Power. Le souper aura lieu jeudi soir, le 1er mars, à 7h. p.m. à l'Alpine Inn. Le président P.-A. Lambert profitera de la circonstance pour tracer le programme de son association qui n'attend pas de subventions gouvernementales, mais qui par une coopération de tous les intéressés, cherche à faire profiter toute la région d'un bureau de tourisme bien organisé.

### Annoué prochaine

JACKSON, Miss. — Floyd Patterson a déclaré que l'annonce de son prochain combat sera faite le 13 mars, date limite pour lui de le faire.

Patterson est du même avis que la commission de boxe à l'effet que Sonny Liston est l'aspirant logique à sa couronne. Il croit que son combat contre Liston, s'il a lieu et quand il aura lieu, sera certainement le plus dur de sa carrière.

### Gala de lutte à St-Jean-Baptiste

Lundi soir, 5 mars 1962, le Centre des loisirs de Saint-Jean-Baptiste, 485 est, rue Rachel sera la scène d'un grand manifestation de lutte.

En effet, Guy Limoges, promoteur en ce domaine, réserve toute une surprise aux nombreux adeptes de ce sport et a préparé pour cette occasion un programme sensationnel.

Plusieurs personnalités du monde sportif et de la presse ont promis de nous prêter leur concours et ce sera une soirée à ne pas oublier; Marcel Racine sera l'annonceur officiel de la veillée.

Le championnat des Loisirs sera mis au jeu et Laurier Girard est encore à la recherche de l'adversaire qui pourra le lui enlever.

Des arbitres connus dans le monde de la lutte professionnelle se feront un plaisir d'agir comme officiels à l'un ou l'autre de ces combats.

De plus, nous aurons au programme une belle démonstration d'acrobatie et elle sera donnée par des équilibristes de renom: les Cardinals.

Pour cette occasion seulement, les dames et jeunes filles seront admises; bienvenue particulièrement aux hommes et jeunes gens.

Pour informations: Centre des loisirs: VI. 9-1548.

### Décision approuvée

NEW-YORK. — Deux associations européennes de boxe, le Bureau britannique de contrôle de la boxe et l'Union européenne de boxe, ont approuvé la Commission athlétique de l'Etat de New-York qui a dépouillé Archie Moore de son titre mondial mi-lourd le 9 février dernier pour n'avoir pas défendu sa couronne dans le temps requis.

### Richardson vs Johansson

LONDRES. — Le gérant du champion poids lourd européen Dick Richardson, a révélé hier, qu'il était "presque certain" que son protégé défendrait son titre contre l'ancien champion mondial Ingemar Johansson, de Suède, à Göteborg, Suède, en mai.



## Le Dr Gauthier s'y connaît à garder les chevaux en condition, l'hiver

Chaque année, les amateurs de trot et amble ne manquent pas d'être vivement impressionnés par la bonne condition et la vitesse affichées par les chevaux dès le début de la saison.

Dès le 7 avril prochain, alors que la saison locale s'ouvrira au parc Richelieu, le public pourra constater que les trotteurs et les ambleurs ont bien "hiverné".

On admirera leur vitesse, leur fière allure, mais on oubliera probablement de se demander de quelle façon leurs entraîneurs et soigneurs ont procédé pour les garder en si bonne condition durant les rigueurs de notre hiver.

Le Dr René-Rosaire Gauthier, vétérinaire, est un des artisans de ce miracle annuel.

"Si le monde entier, dit-il, a applaudi l'exploit du colonel Glenn, il n'a pas manqué de féliciter tous les savants et les techniciens du cap Canaveral. En réalité, ce sont eux qui ont réussi à placer Glenn en orbite."

Cet hiver, le Dr Gauthier a visité quotidiennement tous les centres d'entraînement de la province. Ce vétérinaire de Terrebonne est fort en demande à Blue Bonnets, où s'entraînent présentement plus de 350 chevaux.

C'est à Blue Bonnets qu'il a bien voulu décrire quelques-unes des méthodes que suivent les "hommes à chevaux", pendant l'hiver.

"Lorsque la saison de courses prend fin, au début de décembre, les chevaux sont dirigés vers des écuries bien chauffées, déclare le "doc".

"Je les visite régulièrement. Une fois le mois, je procède à l'analyse du sang et des fèces afin de déceler la présence de vers, de guetter l'équilibre du compte sanguin."

"Si l'y a insuffisance de globules rouges, je prescris du fer, des vitamines. Si l'on aperçoit des vers, on donne au cheval les vermifuges d'usage."

A cause des rigueurs du climat, les chevaux font moins d'exercice durant l'hiver. On diminue, proportionnellement, leur alimentation.

"Si les dents, s'usant à mastiquer et à mouler les grains, deviennent affilées, pointues, elles peuvent infliger de coupures à l'intérieur de la gueule du cheval. Je dois alors les raper, à l'aide d'un instrument long de 16 pouces", explique le vétérinaire.

"Il y a des chevaux qui se laissent faire docilement, d'autres qui piaffent et protestent. Cela dépend, évidemment, du degré de sensibilité de leur système nerveux."

"Une mauvaise dentition entraîne une mauvaise digestion, comme chez les humains. A deux ans, il pousse parfois des 'dents de loup' sur la mâchoire des poulains. Je dois extraire ces dents insolites, tout comme je dois extraire les dents cariées."

"Pour extraire une dent de cheval, je me sers d'une grosse paire de pinces. Un seul païenrien suffit à tenir solidement la tête du cheval pendant que je déchausse doucement mais fermement la dent malade."

"Je m'aperçois qu'un de mes 'patients' a mal aux dents ou à la gueule quand il hoche tristement la tête de droite à gauche et cesse soudainement de mastiquer sa nourriture et la laisse tomber par terre."

Le docteur nous a aussi parlé des fers à "crampons" qui portent les chevaux, l'hiver, à l'exercice.

"Lorsqu'ils s'entraînent sur la glace, les chevaux sont prudents. On dirait qu'ils sentent qu'une chute est possible, même s'ils n'ont jamais fait de chute auparavant."

Le Dr Gauthier note que les chevaux qui s'entraînent présentement à Blue Bonnets font déjà preuve d'une vitesse fort satisfaisante pour ce temps-ci de l'année. Il y en a qui ont déjà été chronométrés en 2.35 et même en 2.30 pour le mille.



Dr R.R. GAUTHIER

Pour entretenir une saine chaleur, dans leur organisme, on leur sert du blé, du maïs, du son et autres aliments reconnus pour leurs propriétés "réchauffantes".

LES GARDIENS DE BUTS

| Équipe   | Pt. | Pc. | Bl. | Moy. |
|--|-----|-----|-----|------|
| Plante, Montréal   | 55  | 133 | 3   | 2.29 |
| Hull, Chicago  | 60  | 123 | 8   | 2.53 |
| Bower, Toronto   | 53  | 140 | 8   | 2.64 |
| Cheever, Toronto   | 2   | 7   | 0   | 3.50 |
| Simmons, Toronto   | 3   | 8   | 0   | 2.36 |
| Totau, Toronto   | 38  | 155 | 2   | 2.67 |
| Worley, New York   | 59  | 149 | 2   | 2.98 |
| Pallie, New York   | 10  | 28  | 0   | 2.80 |
| x-Glasgow, N. York   | 1   | 3   | 0   | 2.95 |
| x-Dryden, N. York  | 1   | 3   | 0   | 3.00 |
| Totau, New York  | 60  | 182 | 2   | 3.02 |
| Saschuk, Detroit   | 43  | 143 | 2   | 3.12 |
| Basson, Detroit  | 15  | 45  | 2   | 3.00 |
| Totau, Detroit   | 58  | 188 | 7   | 3.24 |
| Head, Boston   | 28  | 161 | 2   | 4.24 |
| Gamble, Boston   | 18  | 91  | 0   | 5.05 |
| Chadwick, Boston   | 4   | 22  | 0   | 5.30 |
| Totau, Boston  | 62  | 274 | 2   | 4.57 |
| x-Olesievitch remplaça Worley à la deuxième période le 21 octobre. |     |     |     |      |
| x-Dryden remplaça Worley à la deuxième période de 3 février.       |     |     |     |      |

PUNITIONS EN MINUTES PAR CLUB

|                      |     |
|----------------------|-----|
| NEW YORK, Rangers    | 582 |
| DETROIT, Red Wings   | 591 |
| TORONTO, Maple Leafs | 612 |
| BOSTON, Bruins       | 622 |
| MONTREAL, Canadiens  | 622 |
| CHICAGO, Black Hawks | 711 |

### Simard vs Sparks

QUEBEC. — Louis Bélanger a déclaré qu'il espérait pouvoir organiser une rencontre entre Fernand Simard de Québec et le champion Penny Sparks de Halifax en vue de décider du championnat des poids légers juniors du pays, rencontre qui aurait lieu à Chicoutimi le 8 avril prochain.

Le défi a été lancé par Bélanger, gérant de Simard. Simard s'est mérité sa 18ème victoire en 21 matches alors qu'il a battu par décision Réjean Robert, ici la semaine dernière. Son record comprend 12 k.o.



## du MAURIER

Symbole de Qualité

Cavalcade SPORTIVE



par Gérard "Gerry" Gosselin

Ainsi donc Roger Maris touchera un salaire de \$70.000. Comme la saison de baseball ne dure pas tout à fait cinq mois, c'est dire que les Yankees lui verseront environ \$14.000 par mois, soit \$3.500 par semaine, ce qui équivaut au salaire annuel de bien des fonctionnaires. Une bagatelle de \$500 par jour. De plus, si les Yankees doivent gagner la Série Mondiale, il aura la chance de raffler \$8.000 ou \$9.000. Il ne faut pas oublier les cachets qu'il retire pour des présences à la télévision, pour des entrevues avec de gros magazines et pour les banquets où on lui demande de dire quelques mots. En somme, il finira son année avec des gains d'environ \$100.000.

Il gagne ainsi plus cher que le président des Etats-Unis et quatre fois plus cher que le premier ministre de la province de Québec. Willie Mays, lui, des Giants de San Francisco, est évalué, pour les mois d'avril à octobre à \$90.000, soit \$18.000 par mois, \$4.800 par semaine et \$700 par jour. A moins que ces chiffres ne soient boursofflés pour des fins publicitaires, n'y a-t-il pas quelque chose d'indécemment dans ces salaires astronomiques? Nous reconnaissons volontiers l'importance du sport, même professionnel, dans l'économie de notre monde, mais il y a une perturbation dans la hiérarchie des valeurs.

Nous hésitons à augmenter les salaires de nos députés et de nos ministres; nos professeurs d'université ont des salaires de ligues mineures; nos savants, nos hommes de science ont de la misère à boucler leurs budgets, et l'on assiste à ces pyramides de dollars versés à des joueurs qui ne travaillent que quatre ou cinq heures par jour et dont les tracas prennent fin après chaque partie. Si le président Kennedy assiste à une joute des Yankees, après la rencontre, c'est Marie qui devrait payer la traite au premier citoyen de son pays, parce que l'athlète est mieux payé.

Mais ces considérations en appellent d'autres. Pour pouvoir verser de tels salaires, il faut que les clubs majeurs réalisent pas mal de profits. A part trois ou quatre équipes, toutes les autres ont des listes de salaire de \$400.000 et plus. Les Dodgers n'ont pas de gros salariés comme Maris, Mantle et Mays, mais ils ont une vingtaine de joueurs dont le salaire varie entre \$20.000 et \$40.000. Les dépenses d'entraînement s'élèvent sûrement à un quart de million de dollars.

Il faut d'abord réunir les 35 ou 40 joueurs du club au lieu du camp d'entraînement, payer leurs frais de voyages de leur résidence jusqu'en Floride, les loger, les nourrir, leur donner \$25 par semaine de pourboires, les déplacer pour 20 ou 25 parties hors concours. Dès que la saison commence, il faut les transporter quatre ou cinq fois la saison vers les autres villes du circuit, payer leur hôtel, leur donner \$10 par jour pour repas, leur procurer l'équipement indispensable, acheter des bâtons, des balles, engager médecins, chiropraticiens, assurer une publicité tapageuse, acquitter le salaire annuel du bureau, des billets, etc.

Mais il y a les recettes qui sont intéressantes. D'abord le produit de la vente des billets. Deux millions de spectateurs paieront sûrement quatre millions de dollars aux Dodgers ou aux Yankees. Les droits de télévision apportent aussi des recettes à sept chiffres. Les concessions, vente de liqueur, bière, cigarette, patates frites, etc., assurent un profit de 33 pour cent. Or il est à peu près constant qu'un spectateur dépense un minimum, dans les majeures, de 60 cents par partie. Il y a aussi la vente de l'espace publicitaire au programme, sur les panneaux de clôture.

Tout compte fait, on voit que les propriétaires de clubs ne sont pas trop à plaindre. On a tellement plus d'esprit sportif quand les goussets sont bien remplis. Tout n'est pas méchant dans ce système. Mais le résultat serait meilleur si on pensait un peu plus aux petits du sport. Or, depuis 15 ans, le baseball majeur s'est fait le nombril de la profession. Tout commence et doit finir avec lui. Il a laissé tomber plus de 35 petites ligues. Il commence déjà à en subir les conséquences. Les jeunes qu'on cherche à embaucher ont, eux aussi, pris le sens des affaires et quand on veut leur faire signer un contrat, ils exigent, avec l'aide de leurs parents et de leurs avocats, des bonis allant jusqu'à \$100.000.

Si le baseball continue à parler plus piastre que technique, on en tuera le caractère sportif. Il deviendra une espèce de carrière commerciale ou le jeune, au sortir du High School, devra prendre des leçons d'administration et de comptabilité. Plusieurs joueurs des majeures ont déjà des gérants qui veillent sur leurs intérêts. S'il fallait que la situation s'ingère dans le hockey, vous voyez les 18 joueurs du Canadien partir en voyage à Chicago avec leurs 18 gérants?

Branch Rickey, qui avait et a encore le génie du baseball, avait probablement raison quand il prévoyait le jour où les parties de baseball majeur se joueraient à huis clos, en circuit fermé, devant un appareil de télévision payante. Ce serait la preuve que le baseball majeur a fait fausse route puisqu'il aurait chassé les chercheurs de détente dans le fanisme de leur living-room et réduit le spectacle à un exercice de routine qui pourrait bien être dicté, dirigé et organisé avec le "producer".

Joey Durelle vs C. Labonté, le 12

Il y aura programme de boxe au centre St-Denis, lundi le 12 mars, sous les auspices du promoteur Jacques Chevrier. Le centre St-Denis est situé à 5115 Rivard. Le programme mettra surtout en vedette des pugilistes de chez nous. Ainsi, la finale mettra aux prises Joey Durelle et Claudé Labonté. Ces deux favoris du public montréalais s'étaient livrés un combat spectaculaire, l'été dernier, et malgré sa farouche détermination, Labonté avait dû céder devant un Durelle qui, lui aussi, était étendu après la rencontre. Rauli Sarrazin et Arnold Spark, de Winnipeg, se disputeront la semi-finale. Le 12 février, Sarrazin l'avait emporté, par décision partagée, sur Spark, après un combat des plus contestés. Parmi les autres boxeurs au programme, on pourra voir l'œuvrier Larry Renaud, Leslie Borden, Kenney Johnson, d'Alberta et Jack Melary, de Winnipeg, et autres, dont Georges Robidoux et Kid Lagassy, de Bathurst.

De Montréal à Québec en canoë à glace

Au moment de mettre sous presse, le canoë à glace qui est parti dimanche, le 25 février, de LaSalle, près de Montréal, pour se rendre à Québec sur le fleuve St-Laurent, se trouvait quelque part entre Sorel et Trois-Rivières, progressant difficilement vers le but du voyage.

Folie ou exploit sportif

Plusieurs spécialistes de la navigation fluviale ont crié casse-cou aux cinq intrépides rameurs qui ont pris le départ dans les eaux tumultueuses des rapides de Lachine. Mais les jeunes gens sont confiants que leur force physique et leur détermination les aideront à démentir les prédictions les plus pessimistes. Le capitaine de l'équipe, Jules Jobin, un gaillard, qui de ses 6'1", fait osciller la balance à 200 livres, a déclaré "que lui et ses hommes étaient en excellente condition physique et qu'ils arriveraient beau temps, mauvais temps à Québec au moment où l'on prendrait part à la course de canots à glace qui clôture le carnaval d'hiver de Québec, le dimanche, 4 mars".

En plus de M. Jobin, l'équipe se compose de Gaston Lévesque, Emilien Lejeune, Emilien Tremblay et Jean-Marc Vekman, tous les Québécois authentiques pour qui le canot à glace n'a aucun secret.

Dangers du voyage

Pour mieux se "tremper" dans l'atmosphère de cette singulière équipée, le canot à glace est parti de Québec, dimanche, le 25 février, à 10 heures, dans le canot de la Brasserie Labatt. Le départ coïncidait avec la proclamation officielle du cinquantenaire de LaSalle qui a été faite par S.H. le maire Maurice Lacharité, m.d., devant plusieurs milliers de spectateurs.

Sous l'oeil de la foule qui pouvait suivre le canot sur le boulevard qui longe les rapides, les rameurs ont démontré leur habileté en évitant de justesse des blocs de glace et des remous qui auraient pu être fatals à l'équipe.

Cette première étape franchie, le fleuve s'est offert au canot en prenant parfois l'aspect d'un mur de glace solide ou d'une mer agitée par les glaces flottantes qui sont libérées par la brise - glace. Les rameurs doivent se protéger constamment contre ces banquises flottantes qui pourraient cintrer leur embarcation ou la réduire en charpie.

En plus d'éviter ces glaces aux arêtes pointues, les rameurs sont aux prises avec le froid et le vent qui atteint sur le fleuve une grande violence. Ils doivent de plus, ramer contre les courants contraires ou bien marcher sur les "battures" en traînant leur embarcation.

Franchiront-ils le lac Saint-Pierre?

Le lac St-Pierre, en aval de Sorel, devrait être l'étape la plus difficile du voyage. Ce

lac qui fait 40 milles de long et 20 milles de large, n'est praticable que pas le chenal des brises-glaces. Les canotiers sont donc complètement isolés de la rive et ils ne peuvent même pas faire de contact par le radio portatif qui les relie au camion Labatt qui les accompagne d'une étape à l'autre.

Fred Hutchinson reste confiant

TAMPA, Floride — Le "gros ours" a grogne lorsqu'un visiteur a qualifié les Reds de Cincinnati "des surprises d'une année". Fred Hutchinson n'a pas l'intention de suivre l'exemple des Dodgers de Los Angeles de 1959 ni des Pirates de Pittsburgh de 1960, qui se contentent de positions secondaires après leur championnat.

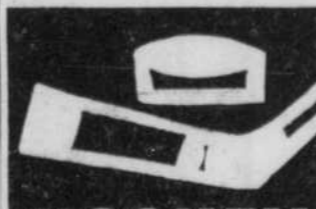
Hutchinson a admis qu'il était difficile de répéter l'exploit dans la Ligue Nationale, où il y a une demi-douzaine de bonnes équipes sur les rangs. Pour lui, il faut qu'un joueur-clé évite toute blessure. Quant aux autres équipes aspirantes, il fait allusion à Los Angeles, San Francisco, Milwaukee, St-Louis, Pittsburgh et même Chicago avec des lanceurs.

Hutch a connu un hiver occupé en banquets, expliquant aux amateurs comment les Reds étaient passés de la sixième place à la première et répondant aux questions embarrassantes sur la Série Mondiale, perdue par les Reds aux Yankees en cinq parties.

Il a avancé que son équipe n'a pas frappé dans les séries, bien qu'elle ait obtenu un bon rendement de ses lanceurs. Il a avancé que ses protégés étaient jeunes et ne pouvaient se améliorer. Enfin, il ne voit pas pourquoi son équipe aurait été si chanceuse, car, selon lui, on ne remporte pas 93 victoires par pure chance.

Littler en avant

DUNEDIN, Flo. — Bene Littler continue d'être le meilleur golfeur professionnel en ce qui concerne les bourses gagnées, mais il est sérieusement menacé par Phil Rodgers. Littler a accumulé une somme de \$15.361, en comparaison de \$15.033 pour Rodgers. Arnold Palmer vient en troisième place avec \$12.425, suivi de Tommy Jacobs avec \$8.102.



HOCKEY

HIER

Ligue Nationale: Aucune partie; Ligue Américaine: Aucune partie; Ligue de l'Est: Hull & North Bay; Kitchener & St-Je-Marie

CE SOIR

Ligue Nationale: Chicago & Toronto; Boston & Rangers; Ligue Américaine: Springfield & Hershey; Cleveland & Pittsburgh

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Team, G, P, N, Pp, Pts. Rows for Montreal, Toronto, Chicago, New York, Detroit, Boston.

LIGUE AMERICAINE

Table with 5 columns: Team, G, P, N, Pp, Pts. Rows for Springfield, Hershey, Cleveland, Providence.

DIVISION OUEST

Table with 5 columns: Team, G, P, N, Pp, Pts. Rows for Buffalo, Cleveland, Rochester, Pittsburgh.

LIGUE DE L'EST

Table with 5 columns: Team, G, P, N, Pp, Pts. Rows for Kingston, Kitchener, Hill, Sudbury, North Bay, St-Je-Marie.

LIGUE METROPOLITAINE

Table with 5 columns: Team, G, P, N, Pp, Pts. Rows for Verdun, National, St-Jerôme, Sorel, Rosemont, Lachine, Valleyfield, N.-D.-G.

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

Table with 5 columns: Team, G, P, N, Pp, Pts. Rows for Québec, Victoriaville, Shawinigan, St-Hyacinthe, T.-Rivières.

LIGUE DEPRESSION

Table with 5 columns: Team, G, P, N, Pp, Pts. Rows for Hobow, Grady, Sages, Tipton.

TOURNOIS DE HOCKEY

Le Service des loisirs de Montréal recommande une extrême prudence

Le Service des loisirs de Montréal a étudié avec le concours de plusieurs experts, la signification pour les jeunes de leur participation à certaines formes de tournois de hockey. Nous voulons à cette occasion attirer l'attention des responsables sur différents points importants.

Education

La saine compétition a sa raison d'être. Les tournois peuvent servir à l'éducation et à la formation des jeunes ou y nuire considérablement, dépendant de l'esprit avec lequel ils se déroulent.

Equilibre psychologique

Il faut éviter d'introduire dans ces compétitions une tension trop forte, fruit d'une partialité déplacée, d'un trop grand sérieux et parfois de récompenses trop importantes.

Santé

L'expérience de ces compétitions nous prouve qu'il faut protéger la santé des jeunes participants. Tout responsable soucieux de ce bien précieux devrait:

- 1- Exiger un examen médical complet de chacun des joueurs appelé à entrer dans la compétition.
2- S'assurer que tous les joueurs possèdent un équipement protecteur suffisant...
3- Ne jamais laisser les jeunes jouer plus d'une partie dans une même journée...
4- Respecter les règlements concernant les limites d'âge.
5- Voir à ce qu'un esprit de compétition trop fort ne nuise à l'équilibre physique...
6- Evidemment ne jamais faire usage de fortifiants ou de

Etude

Un organisme stimulé par la pratique du sport, est plus disposé au travail de l'esprit. Un tournoi de hockey qui nuirait aux études, recréerait un résultat contraire.

Sens social

Le tournoi peut apprendre aux jeunes le sens de la vie en société. On manque complètement de ce but, si la rencontre sportive sert l'occasion de manifester physiquement ses préjugés envers les autres groupes ethniques, ou envers les personnes habitant d'autres localités.

Responsabilité du gérant

Un gérant d'équipe qui comprend le moindrement son rôle privilégié dans la formation des jeunes ne se laisse jamais aller à des écarts de langage ou à des gestes qui nuisent à la finalité de la compétition.

Responsabilité du Service paroissial

Nous croyons enfin que ces quelques considérations méritent la réflexion car l'enjeu véritable de la compétition demeure le bien-être et le développement de l'enfant du point de vue physique, psychologique, social et moral.

La réserve Horton est agrandie

QUEBEC, (DNC). — Le ministre de la chasse et des pêcheries, M. Gérard-D. Lévesque, vient d'annoncer que la réserve de chasse et de pêche Horton, située dans le secteur sud du comté de Rimouski, voit son territoire considérablement agrandi. La petite réserve de 20 milles carrés érigée il y a une dizaine d'années atteindra désormais une superficie de 310 milles carrés.

Dès sa première année d'exploitation, 102 pêcheurs retiennent quelque 4.800 truites de lacs et des rivières de la réserve alors que 80 chasseurs abattaient 18 chevreuils.

En 1961, 324 chasseurs et 327 pêcheurs visitaient la réserve Horton et récoltaient 59 chevreuils et environ 4.000 truites. Malgré l'absence de lacs de vaste étendue, la reproduction de la truite mouchetée est égale et même supérieure à celle d'autres territoires renommés. Quant au chevreuil, la reproduction y est supérieure de 3 p.c. à celle des meilleures régions du nord de Montréal. Toutefois, à cause du peu d'étendue du territoire, le ministre s'est toujours vu contraint d'en refuser l'accès à de nombreux chasseurs et pêcheurs.

Considérant l'urgence de mettre de tels territoires à la disposition du public, le ministre de la chasse et des pêcheries vient de décréter l'agrandissement de la réserve Horton pour en porter la superficie totale à plus de 300 milles carrés. Cette décision est tout à fait conforme à la politique du gouvernement de faciliter l'accès des territoires de chasse et de pêche de la province à la population du Québec.

Advertisement for Dow Beer featuring a cartoon character and a large mug of beer. Text includes 'LA BIÈRE DU CARNAVAL', 'TEMPS DU CARNAVAL TEMPS DE LA GAÏTÉ', and 'PLAISIR GARANTI'.

Advertisement for Melchers Croix d'Or Gin. Features a bottle of gin and text: 'CE NOUVEAU MÉDAILLON identifie LE NOUVEAU GIN authentique CROIX D'OR au goût d'aujourd'hui! MELCHERS CROIX D'OR au goût d'aujourd'hui! DISTILLÉ PAR LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE MONTREAL. UNE INDUSTRIE DU QUÉBEC À VOTRE SERVICE DEPUIS 1898'.

Advertisement for Transmission Specialty Ltd. Text: 'TRANSMISSION TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer Garantie de 90 jours ou de 4.000 milles. Estimé, remorqueage gratuits. Service de téléphone 24 heures par jour. LA. 7-4518-9 TRANSMISSION SPECIALTY LTD.'

# VALEURS DYNAMIQUES

MEILLEURE QUALITÉ  
AU PLUS BAS PRIX

# 94<sup>1<sup>er</sup></sup> ANNIVERSAIRE

**DOUBLE CHANCE**

Dupuis offre une auto CHEVY II

chaque semaine de la VENTE ANNIVERSAIRE

Vous n'avez qu'à inscrire votre nom, votre adresse au dos de vos factures DUPUIS (ou fac-similés acceptables) et à les déposer dans les boîtes CONCOURS 94<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE.

De plus vos coupons "QUARTIER FRANÇAIS" vous donneront aussi la chance de gagner une auto "ENVOY CHEVROLET".



FOURNISSEUR

**DUVAL**



ÉCONOMIES  
SANS PAREILLES

Les sept étages du grand magasin Dupuis regorgent de marchandises nouvelles pour le printemps et tous les rayons s'efforcent de vous offrir les plus grandes aubaines de la saison.

## les meilleurs DRAPS canadiens

QUALITE SUPERIEURE - BAS PRIX - OURLET UNI



### DRAPS FANTASIE

Coton de 136 fils au pouce. Rayures multicolores sur fond blanc. Inaltérables.

|           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|
| 72 x 100" | 81 x 100" | TAIES 42" |
| 39 x 75"  | 54 x 75"  | LA PAIRE  |
| CHACUN    | CHACUN    |           |

**339 379 179**

### QUALITE PERCALE

Coton de 186 fils au pouce. Blancs comme neige ces draps finis sont de 104" (double).

|           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|
| 72 x 104" | 81 x 104" | TAIES 42" |
| 39 x 75"  | 54 x 75"  | LA PAIRE  |
| CHACUN    | CHACUN    |           |

**359 399 179**

CES PRIX SPECIAUX SONT IMBATTABLES POUR TOUT FOYER... FUTURS MENAGES

DUPUIS - TROISIEME, RAYON 150

Économie de 8.00

## LUXUEUX COUVRE-LITS "HEIRLOOM"

Lit simple ou lit double



ORD. 24.98 EN VEDETTE

BLANC ANTIQUE — BLANC NEIGE

Texture 100% coton lavable sans repassage et pré-rétréci, ne retouille pas au lavage. Epaisse frange bordant les 3 côtés en vue. Le modèle pour lit double pèse plus de sept livres.

**16<sup>93</sup>**

DUPUIS - TROISIEME, RAYON 150

**VI.2-6171**

COMMANDES  
TÉLÉPHONIQUES  
ACCEPTÉES  
dès 9 h. du matin

**VI.2-6171**



### Pour un cadeau... pour vous-même NAPPE ET 6 SERVIETTES DAMASSEES

Riche apparence malgré ce bas prix. Dessins fleuris damassés à même la texture à mélange de coton rayonné facilement lavable. Cette qualité supérieure est recherchée avec raison.

• BLANC • ROSE  
• TURQUOISE • IVOIRE

Ord. 5.98  
LES 7 PIÈCES

**3<sup>99</sup>**

DUPUIS - TROISIEME, RAYON 140



### "Camtex" SERVIETTES CARREAUX ET JACQUARD

Épaisse qualité de ratine super absorbante aux dessins modernes et "décorateur". Serviette de bain 22 x 44". Serviette toilette 15 x 25". La débarbouillette 12 x 12".

Ord. 2.98  
LES 3 SERVIETTES

**1<sup>99</sup>**

#### SERIE "A"

Carreaux variés  
• Rose • Bleu • Jaune  
• Brun

#### SERIE "B"

Motif jacquard  
• Rose • Bleu • Vert  
• Jaune • Lilas

DUPUIS - TROISIEME, RAYON 140